

LE JOURNALISTE HAMID TAHRI
N'EST PLUS
**Les condoléances
de la DG de la
communication
de la Présidence**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

RELATIONS ALGÉRO-SLOVÈNES
**L'agriculture
au centre**

P 2

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Dimanche 23 août 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6828 - 23^e année

P 4

**IL POUSSE POUR LA LIBÉRATION DE CE GRAND ESCROC
ET FUGITIF EN EXERÇANT LA PRESSION SUR MADRID**

Le lobby juif au secours de Ayoub Aissiou

LIRE EN PAGE 3



**GHRIEB TRANSMET LES ENCOURAGEMENTS DU PRÉSIDENT
À NOS ATHLÈTES À TARENTE**

« **Représentez dignement
l'Algérie** »

LIRE EN PAGE 24



Ph: DR

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Les autorités
misent sur le
chronotachygraphe**

P 2

COA-FAB



**L'incompréhensible
gestion du dossier
Imane Khelif**

P 13

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS -
LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 17H00**

**El Zaeme de
Dilmi, favori
logique**

P 21

L'ÉDITO

Nous assistons à une somme de phénomènes et de fléaux sociaux qui évoluent à une vitesse vertigineuse en Algérie. Pas que, il y a aussi des actes qui résultent de mauvais comportements liés à l'insouciance ou à l'inconscience des auteurs et dont les conséquences sont parfois dramatiques sur la vie et la santé des personnes. Ces fléaux et autres infractions allant crescendo prolifèrent partout et se manifestent à n'importe quel moment, à telle enseigne que les dispositifs de lutte doivent être inclusifs – ils le sont d'ailleurs – et impliquer tout le monde pour réussir autant que faire se peut à juguler les effets. Depuis ces derniers mois, les services de sécurité agissant à l'instigation des autorités publiques multiplient les actions de dissuasion et de répression sur le terrain pour contenir ces méfaits. Mais ils ne peuvent pas à eux seuls mener cette mission. En effet, face au trafic de drogues, aux accidents de la route, aux bandes de quartiers, aux actes de violence,

Une affaire de citoyenneté

d'agression et de vol... les autorités ne peuvent pas faire cavalier seul. D'où les nouveaux dispositifs de la loi et réglementaires impliquant le citoyen qui est mis ainsi au cœur de la bataille menée contre tous les méfaits sociaux qui attentent à la vie, la santé et la quiétude de la société en général. Dans ce sens, la lutte contre le trafic de drogues et de stupéfiants, les accidents de la route, ainsi que les gangs qui sèment la panique dans les cités et les villages, a fait appel à la contribution des citoyens. Il s'agit de la dénonciation et du signalement des actes illicites auprès des services compétents, parmi les autorités

publiques, sécuritaires et ou judiciaires. Concernant la lutte contre la drogue, par exemple, le dénonciateur d'un trafiquant ou d'un baron de la drogue qui opère dans son quartier ou son village est récompensé, en contrepartie, financement. Un voyageur à bord d'un bus qui remarque un comportement anormal ou un abus d'un chauffeur qui porte le risque d'un accident peut signaler l'acte. Les moyens et les outils de communication existent. Les canaux de communication avec les autorités aussi. C'est faire d'une pierre deux coups. Autant utiliser les smartphones à bon escient en même temps signaler des dérives qui peuvent être salutaires pour tous. Ce sont des gestes simples, mais qui peuvent sauver des vies et ramener la quiétude au sein de la société. Signaler des abus et des infractions commis par une personne tierce est un acte citoyen et non de la délation. Cela doit être instauré comme culture citoyenne. Il faut casser le mur du silence. Le comportement indélicat des malfaiteurs et autres comportements indélicats doivent cesser.

Farid Guellil

POUR RELEVER LES INFRACTIONS DES CHAUFFEURS DE POIDS LOURDS ET DE BUS Les autorités misent sur le chronotachygraphe

L'Association nationale des moniteurs professionnels de conduite a salué l'orientation du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports visant à activer le dispositif de mesure de la vitesse et du temps de conduite, communément appelé chronotachygraphe, pour les véhicules de transport de marchandises lourds et les autobus de transport de voyageurs.



Pour l'association, présidée par Nabila Ferhat, cette mesure constitue une avancée importante pour renforcer la sécurité routière et contribuer à la prévention des accidents impliquant les véhicules lourds et les autobus. Elle estime toutefois que cette démarche doit dépasser le stade de l'annonce pour se traduire par une application effective sur le terrain, à travers la mise en place des équipements et des mécanismes techniques et réglementaires nécessaires.

L'intérêt du chronotachygraphe ne se limite pas à enregistrer la vitesse du véhicule. Le dispositif permet également de contrôler la durée de conduite ainsi que les périodes d'arrêt et de repos. Ces données revêtent une importance particulière dans le transport professionnel, où les longues heures de conduite sans repos suffisant peuvent provoquer fatigue,

somnolence, baisse de concentration et allongement du temps de réaction, autant de facteurs susceptibles d'accroître le risque d'accident. Le dispositif pourrait ainsi jouer un rôle de prévention avant l'accident, en permettant de détecter le non-respect des temps de conduite et de repos, plutôt que de servir uniquement à constater les infractions après leur commission.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES COMME PRIORITÉ

La généralisation de ce mécanisme devrait également contribuer au renforcement de la sécurité des usagers de la route et au respect strict du Code de la route, notamment en matière de vitesse, de temps de conduite et de repos. Cette mesure s'inscrit plus largement dans une démarche visant à améliorer le comportement au volant et à renforcer le respect

des règles liées à la formation et à la détention du permis de conduire, ainsi que des différentes obligations imposées aux conducteurs professionnels.

L'association souligne par ailleurs que la protection du conducteur professionnel constitue également un objectif essentiel. Celui-ci ne doit pas être le seul à supporter les conséquences de la pression liée aux délais, aux longues distances ou à la programmation des trajets. La sécurité routière relève ainsi d'une responsabilité partagée entre le conducteur, le transporteur, l'entreprise de transport et les organismes chargés du contrôle.

LE CADRE JURIDIQUE EXISTE, IL FAUT L'APPLIQUER

Selon l'association, la principale difficulté ne réside désormais plus dans l'absence de base juridique, notamment avec les dispositions de l'article 85 de

la loi n° 26-09 portant nouveau Code de la route, publiée au Journal officiel n° 36, ainsi que celles de l'article 49 de l'ordonnance n° 09-03, modifiant et complétant la loi n° 01-14. La prochaine étape devrait donc être consacrée, selon Nabila Ferhat, à la mise en œuvre effective de ces dispositions, à travers la disponibilité des équipements et des mécanismes techniques et organisationnels permettant de transformer le chronotachygraphe en un véritable outil de contrôle et de prévention.

Au-delà du contrôle des infractions, l'objectif attendu est surtout de renforcer la sécurité des citoyens, la protection des conducteurs professionnels et la prévention des accidents de la circulation, notamment ceux liés à la fatigue, aux excès de vitesse et au non-respect des règles de conduite.

Sarah O.

UN OUTIL AU CŒUR DU SYSTÈME DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Signaler peut sauver des vies

Le commandement de la Gendarmerie nationale a diversifié ses canaux de communication avec les citoyens, notamment à travers les appels téléphoniques et les plateformes numériques, en particulier la page « Tariki », dédiée à la réception des préoccupations et des signalements des citoyens et à leur traitement avec la célérité et l'efficacité requises, a annoncé le responsable de l'information et de la communication du Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, la commandante Rachida Ayeb.

PRÈS DE 350 SIGNALEMENTS REÇUS CHAQUE JOUR

Elle a fait savoir, dans ses déclarations à l'APS que la réception quotidiennement de près de 350 signalements concernant des infractions et des comportements à risque sur les routes, un chiffre qui témoigne de l'essor d'une véritable culture citoyenne de la prévention et de la prise de conscience du rôle que chacun peut jouer dans la préservation de sa sécurité et de celle des autres usagers. Selon la responsable, « le volume des signalements enregistrés à travers ces différents canaux traduit une « hausse de l'interaction des citoyens ». Quelque 200 à 250 signalements sont ainsi reçus quotidiennement via la page « Tariki », auxquels s'ajoutent environ 100 à 150 appels téléphoniques. La majorité de ces signalements concerne des comportements et infractions liés au transport de voyageurs et de marchandises, aux manœuvres dangereuses, à l'excès de vites-

se ainsi qu'à l'utilisation du téléphone portable au volant, notamment par les conducteurs de véhicules et d'autobus de transport de voyageurs. Les citoyens signalent également des faits susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics. Ces informations sont alors transmises aux services compétents afin que les mesures nécessaires soient prises. La locutrice a, par ailleurs, relevé que « le nombre de signalements augmente durant les périodes marquées par une forte densité de circulation et une intensification des déplacements, notamment les week-ends, les heures de pointe, la saison estivale, les vacances, les fêtes et les différentes occasions ». Ajoutant que, «cette hausse est également constatée lors des épisodes de perturbations météorologiques ou après la survenue d'accidents de la circulation graves, ce qui illustre l'importance du rôle du citoyen dans l'alerte précoce face aux risques susceptibles de menacer la sécurité des usagers de la route».

UNE INTERVENTION FONDÉE SUR LA RAPIDITÉ ET LA COORDINATION

S'agissant du traitement des signalements reçus, la commandante Ayeb a expliqué qu'« il s'effectuait à travers une coordination directe avec les unités territoriales déployées sur le terrain, permettant de prendre rapidement les mesures nécessaires et de garantir une intervention efficace ». Dans le but de promouvoir et d'ancrer une véritable culture du signalement, considérée comme un comportement préventif et une responsabilité partagée entre

le citoyen et les institutions de sécurité, le Commandement de la Gendarmerie nationale mène également plusieurs campagnes de sensibilisation. Ces actions sont notamment organisées à travers des activités de terrain et des journées portes ouvertes favorisant le contact direct avec les citoyens, ainsi que par l'intermédiaire de la page « Tariki » sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et TikTok. Le message essentiel que les services de la Gendarmerie nationale souhaitent transmettre aux citoyens est clair : « ne pas être simplement témoin d'un danger, mais contribuer à sa prévention ». Une information transmise à temps peut, en effet, contribuer à sauver une vie, à empêcher un accident ou à mettre fin à un comportement dangereux.

PLUS DE 5 500 ACCIDENTS EN CINQ MOIS ONT CAUSÉ LA MORTS À 1 256 ET 5 731 BLESSÉ

La même responsable a également fait état d'« une hausse du bilan des accidents de la circulation au cours des cinq premiers mois de l'année 2026, comparativement à la même période de l'année précédente ». Au total, 5 537 accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période, faisant 1 256 morts et 5 731 blessés. Elle a souligné que « le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la circulation, mettant ainsi en évidence l'importance de la prévention, de la sensibilisation et du signalement des comportements dangereux susceptibles de provoquer des accidents sur les routes », a-t-elle conclu.

L. Zeggane

LE JOURNALISTE HAMID TAHRI N'EST PLUS Les condoléances de la DG de la communication de la Présidence

Le journaliste, Hamid Tahri, est décédé, en début de soirée de vendredi dernier, à l'âge de 76 ans, à l'hôpital Mustapha, où il était alité depuis près d'un mois des suites d'un AVC. Journaliste professionnel depuis 1974, le défunt avait eu une longue carrière au quotidien El-Moudjahid avant d'être l'un des membres fondateurs du quotidien El-Watan en 1990, écrit le journal El-Watan dans un communiqué. Hamid était sociologue de formation et était un passionné du journalisme qu'il a pratiqué avec talent et rigueur. « Travailleur infatigable, il était très apprécié du grand public pour ses éditos, ses reportages, ses portraits (une centaine) de moudjahidine, de moudjahidate, d'universitaires, de sportifs, d'artistes, d'hommes politiques... Hamid avait un don caché pour la caricature. Sa disparition est un choc pour l'ensemble des personnels d'El-Watan », a ajouté la même source.

Suite à cette disparition, la Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt et à la presse nationale. « La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à la presse nationale, Hamid Tahri, décédé des suites d'une longue maladie », lit-on dans le message de condoléances. « Puisse Allah accorder Sa Sainte Miséricorde à Hamid, l'une des plumes émérites de la presse écrite algérienne. Le défunt avait débuté sa carrière au quotidien +El-Moudjahid+, où il s'intéressa à la couverture et à l'analyse de l'actualité sportive nationale et internationale, avant de se consacrer aux domaines de la politique, de la culture et même de l'économie, s'imposant ainsi comme l'un des rares journalistes polyvalents de sa génération", ajoute le message de condoléances. « Hamid s'est particulièrement illustré au sommet de son art après avoir rejoint le quotidien francophone +El-Watan+ dès les premières années de sa création, marquant de son empreinte professionnelle plusieurs générations de journalistes ayant travaillé sous sa direction au sein de la rédaction ».

« En cette douloureuse épreuve, nous ne pouvons que prier Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et de prêter à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu, patience et réconfort. "À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons" », a conclu la DG de la communication son message.

L. Z.

IL Pousse pour la libération de ce grand escroc et fugitif en exerçant la pression sur Madrid

Le lobby juif au secours de Ayoub Aissiou

En fuite à l'étranger depuis 2019, condamné par la justice algérienne à 20 ans de prison par contumace pour graves affaires de fraude financière, d'escroquerie et de corruption, le fugitif Ayoub Aissiou, qui gambadait entre le Maroc, Dubaï, la France et Tel-Aviv, s'est révélé être un protégé des réseaux sionistes notoirement hostiles à l'Algérie. Et comme par hasard, cette affaire s'invite dans le contexte de la crise migratoire de Ceuta...



Ph: DR

Ayoub Aissiou, dont le nom se confond aisément avec la corruption, la fraude financière, le blanchiment d'argent, la grosse escroquerie et l'arnaque, est aussi intimement lié aux réseaux sionistes, marocains et émiratis. Il faut rappeler que ce grand escroc a profité, comme tant d'autres, de la fragilité de la situation générale dans le pays et de la crise politique et institutionnelle de 2019 pour échapper à la justice en passant entre les mailles du filet. Mais lorsque les institutions du pays ont renoué avec le fonctionnement normal, la justice a abordé le dossier de ce personnage suspect qui se définissait, tantôt comme un homme d'affaires et tantôt comme un « ambassadeur », lui qui excelle dans le faux et l'usage de faux. En effet, en décembre 2025, le Pôle économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à Alger l'a condamné à une peine de 20 ans de prison par contumace. Disons-le

tout de go : Ayoub Aissiou a volé l'État algérien en profitant de la manne financière durant « les années fastes de la issaba » avant de fuir « avec argent et bagages » à l'étranger. Il avait pignon sur rue en étant à la tête de la chaîne de télévision dénommée « El Djazairia One » qui avait prospéré sur le dos de l'État avant de tourner casaque, aujourd'hui, à l'étranger, en versant, sur les réseaux sociaux, dans un contenu malveillant à l'égard de l'Algérie.

UN ESCROC DOUBLÉ D'UN COMPOSITEUR

Ce fugitif a aussi escroqué et extorqué de l'argent à d'honnêtes et d'humbles citoyens qu'il a trahis avant de s'évaporer dans la nature. Pour esquisser la véritable nature de celui qualifié de « bandit de grands chemins », les accusations pour lesquelles il a été lourdement condamné par la justice algérienne sont élo-

quentes. « Infractions financières graves incluant la complicité de faux en écriture publique, faux et usage de faux, blanchiment d'argent commis en bande organisée, utilisation de procurations notariales falsifiées pour la gestion de biens immobiliers et transfert illégal de fonds à l'étranger ainsi que des revenus générés par ces patrimoines ». En mars 2026, la cour d'appel a confirmé le jugement de la première instance à l'encontre de l'accusé en plus d'avoir condamné à d'aussi lourdes peines les membres de la fratrie Aissiou comme Tayeb, Brahim, Hamza, Ali, Amar et Abdelkrim. Le jugement de la Cour a aussi donné lieu à des décisions de confiscation de plusieurs biens immobiliers et avoirs financiers appartenant à cette bande organisée.

BLANCHIMENT D'ARGENT À MARSEILLE

D'ailleurs, les infractions et la fraude financières semblent une vocation familiale chez les Aissiou. Pour preuve, un réseau de blanchiment et de financement de l'immigration illégale a été démantelé à Marseille. Lors de cette opération, les services français ont récupéré un montant de deux millions d'euros cash chez un de ses proches collaborateurs qui n'est autre que son frère Tayeb qui, après coup, avait immédiatement quitté la France vers Dubaï.

Les lourdes peines prononcées dans ce dossier suivant des accusations très graves expliquent un peu pourquoi Ayoub Aissiou cherche à se soustraire aux mains de la justice algérienne, mais aussi aux mains de l'Espagne dont les services de sécurité l'ont interpellé le 25 juillet dernier, à l'aéroport de Barcelone en provenance de Casablanca. Le fugitif, après s'être assuré de la protection du Makhzen qui lui a assuré le gîte et le couvert, allait rejoindre des membres de sa famille en Catalogne. Mais, malheur lui en a pris, il a été arrêté en Espagne en exécution des termes du mandat d'arrêt international émis à son encontre par la justice algérienne. Désormais, il appartient à la justice espagnole de statuer sur son cas.

AFFAIRE DE GÉOPOLITIQUE

Aujourd'hui, cette affaire dépasse le simple fait juridique pour s'inviter dans le terrain alambiqué du géopolitique. Et pour cause, comment expliquer le fait de lancer, depuis l'Hexagone, une pétition initiée par des personnalités toutes étroitement liées au lobby sioniste, appelant les autorités judiciaires espagnoles à libérer Ayoub Aissiou,

présenté, malicieusement, comme un « simple citoyen algérien arrêté en Espagne à la demande d'Alger » ? Il y a bien anguille sous roche, mais les événements qui se sont succédé ces derniers temps dans la région trahissent ce qui s'apparente à un soutien mystérieux. Les liens unissant Ayoub Aissiou avec le Makhzen et les services sionistes sont vite corroborés. Est-il lié à des réseaux de trafic international de migrants ? L'avenir nous le dira.

À cette motion de soutien d'un lobby sioniste qui compte des Bernard Kouchner et des... Boualem Sansal, s'ajoute, en effet, la crise migratoire de Ceuta qui a mis l'Espagne au cœur d'un complot maroco-sioniste pour faire payer à Pedro Sanchez son soutien à Ghaza et sa campagne contre le génocide sioniste. D'autres preuves à l'appui ? Le séjour, à deux reprises, en Israël, d'Ayoub Aissiou, qui en dit long sur ses connexions diaboliques avec l'axe Rabat-Tel Aviv-Émirats.

Et si, aujourd'hui, cette pétition est signée par des personnes faisant partie du lobby juif et dont certaines passent leur temps, sur des chaînes françaises, notamment CNEWS, pour s'attaquer à l'Espagne et à son président du gouvernement Pedro Sanchez, pour ses positions courageuses sur le génocide à Ghaza, ce n'est pas anodin. D'où une affaire qui reste indissociable de l'opération d'invasion de Ceuta, commanditée par le Makhzen et ses alliés sionistes. Dernier indice qui ne trompe pas, ces pétitionnaires prosionistes sont, pour la plupart, des adonnés qui s'adonnaient à de plaisirs luxueux à Marrakech.

Farid Guellil

AFFAIRE DE SAISIE RECORD DE PSYCHOTROPES

L'argent sale sert-il à tenter de déstabiliser le pays et à vicier le sport ?

La présence d'un ancien dirigeant sportif parmi les individus mis en cause dans l'affaire de la saisie de plus de 10 millions de comprimés psychotropes et de 33 kg de cocaïne, a soulevé un certain nombre de questions relatives surtout à la moralité qui sont censées servir d'exemple pour les jeunes sportifs en herbe. Il y a environ quatre ans, le président de l'Espérance de Mostaganem avait été condamné pour son implication dans une affaire de trafic de cocaïne. Ce dernier qui purge encore sa peine de prison, était à l'origine un gardien de parking dans le quartier Gambetta à Oran. Son ascension sociale fut fulgurante, puisque de simple travailleur journalier il s'est retrouvé à la tête d'une fortune qui lui avait permis de louer des discothèques sur la corniche oranaise, de s'offrir des biens immobiliers et même de se voir introniser président de l'ESM qu'il avait réussi à faire accéder. Et cet exemple n'est pas isolé puisque, il y a environ deux décades, un confrère avait été esté en justice par deux présidents de clubs de la région Ouest du pays qu'il avait accusé d'avoir eu des démêlés avec la justice. Devant le tribunal, un des présidents avait avoué qu'il avait été condamné en Espagne pour trafic de drogue. Cet aveu avait conduit le magistrat à prononcer la relaxe pour notre confrère. C'est un véritable travail de moralisation qui doit être réalisé dans le milieu sportif pour le mettre

à l'abri de l'argent sale. La Direction nationale de contrôle de gestion de la FAF, qui reste timide dans son action devrait se montrer plus présente et surtout plus vigilante car ce qui se passe dans le monde du sport, surtout dans le cercle du football professionnel laisse planer de nombreux doutes. On n'offre pas facilement des salaires qui avoisinent ou qui dépassent le milliard de centimes facilement. Il y a anguille sous roche et les organes chargés du contrôle doivent maintenant se manifester.

L'autre remarque pertinente qui s'impose à la faveur de la dernière opération réalisée par le SCLTIS est l'implication du Maroc et des Émirats arabes dans les faits criminels. Hier, un petit entrefilet, relayé sur un site d'information moyen oriental affirmait que deux usines de productions de médicaments, détenus par des investisseurs émiratis en Libye et en Tunisie ont été incendiées. C'est une façon pour cet État brigand d'effacer les pistes qui mènent vers lui. Ces usines étaient justement spécialisées dans la production de produits destinés aux traitements psychiatriques et de neuropathies. Et c'est là une autre preuve que les Émirats sont derrière la tentative de noyer l'Algérie de psychotropes. Ce dernier s'est chargé de fournir la marchandise et le Maroc s'est chargé du volet logistique en s'appuyant sur les réseaux de trafic de drogue, qui étaient

actifs dans l'acheminement de haschisch vers l'Algérie. Ces réseaux placés en hibernation après la mise en place, par les services de sécurité algériens, d'une véritable stratégie de lutte contre la criminalité transfrontalière ont été réactivés pour mener à bien le complot. En réalité la véritable question qui se pose est quelle est cette puissance financière qui peut se permettre de traiter en une seule opération

un montant de plus de 1000 milliards de centimes. Aucune sauf celle qui est actionnée à dessein pour servir un complot contre un État souverain. C'est un coup de maître que viennent de réaliser les limiers du SCLTIS et qui met à nu l'axe Rabat-Tel Aviv-Dubaï aujourd'hui démasqué et surtout confondu par la masse de preuves qui montrent toute sa vilénie.

Slimane B.

SALON INTERNATIONAL « AGRA 2026 »

Baddari représente l'Algérie, invitée d'honneur

Le président de la République a mandaté le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, pour représenter l'Algérie au Salon international de l'agriculture et des industries alimentaires « AGRA 2026 », à Gornja Radgona, en Slovénie. L'Algérie est invitée d'honneur à cet événement économique. À cette occasion, le ministre Baddari a transmis les salutations fraternelles du président de la République au peuple et au gouvernement slovènes, leur souhaitant plein succès aux travaux du Salon. Il a également exprimé « le souhait que cette participation constitue une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et la Slovénie ». La participation algérienne à cet événement, avec une délégation de haut niveau, traduit l'importance accordée par l'Algérie à la valorisation de ses potentialités agricoles et agroalimentaires, ainsi qu'à la promotion de la diversité et de la qualité de ses produits et au renforcement de leur présence sur les marchés européens et balkaniques. Le ministre a souligné que « cette participation répond principalement à deux objectifs, valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires nationales et promouvoir les produits algériens sur les marchés européens, tout en favorisant la conclusion de partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays », a-t-il conclu.

L. Zeggane

LA PRIORITÉ À L'AGRICULTURE

Investissements italiens en perspective

Les investissements productifs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, pourvu qu'ils créent des emplois et génèrent des revenus, constituent une priorité économique et sociale majeure pour les autorités algériennes, surtout lorsqu'ils concernent le secteur de l'agriculture et ont un rapport direct avec la sécurité alimentaire, autre grande préoccupation de l'Algérie.



AF : DR

C'est donc, sans doute, avec un intérêt soutenu qu'a été accueillie l'information sur la venue d'une quinzaine d'entreprises italiennes qui seront à Alger les 28 et 29 septembre 2026, dans le cadre d'une mission organisée par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), en collaboration avec FederUnacoma, l'organisation italienne représentant les constructeurs de machines agricoles. Les échanges, apprend-on, porteront notamment sur la mécanisation agricole, l'irrigation, la numérisation et le stockage. Cette mission intervient dans le prolongement du Business Forum Italie-Algérie organisé en juillet 2025, qui portait sur plusieurs secteurs, notamment l'énergie et l'économie circulai-

re, les infrastructures et les transports, ainsi que l'industrie et l'agro-industrie. La nouvelle mission économique, activement préparée en Italie, est consacrée au secteur agricole en Algérie. On sait que l'agriculture est, avec la formation, l'un des secteurs identifiés pour la mise en œuvre de projets communs dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique, l'Algérie étant considérée comme pays prioritaire. En fait, l'Algérie et l'Italie sont engagées à développer une coopération économique et industrielle mutuellement bénéfique, en donnant un caractère prioritaire à trois secteurs importants : l'agriculture, les énergies renouvelables, les infrastructures et les PME. Il n'y a pas que le partenariat énergétique entre les deux pays. L'ICE, qui opère de très longue date en Algérie pour la promotion de partenariats commerciaux, industriels et

technologiques entre les deux pays, a fait savoir que la mission devrait réunir environ 15 entreprises italiennes spécialisées dans plusieurs domaines liés à l'agriculture. L'objectif est de favoriser des contacts entre ces entreprises et des partenaires algériens, publics et privés, et d'identifier des possibilités de coopération commerciale. Dans ce but, l'ICE a sollicité des entreprises italiennes qui exercent dans des secteurs directement liés à la modernisation de l'agriculture : machines et équipements destinés à l'agriculture et à l'élevage, numérisation du secteur agricole, irrigation intelligente, pépinières fruitières et horticoles ainsi que le stockage. Le programme de travail, élaboré par l'ICE pour les entreprises italiennes qui viendront, prévoit, le 28 septembre, un atelier introductif avec des interventions institutionnelles, suivi de ren-

contres entre entreprises. Les réunions B2B se dérouleront durant la deuxième partie de la matinée et dans l'après-midi, jusqu'à 18 heures. Le lendemain, il est prévu que la délégation italienne effectue des visites dans des exploitations agricoles situées dans la région d'Alger. L'ICE a fourni aux entreprises concernées, des informations utiles pour leurs investissements éventuels en rappelant d'abord que l'agriculture en Algérie représente, selon ses estimations, environ 15 % du PIB avec une superficie agricole utile de plus de 8,6 millions d'hectares. L'Institut rappelle également les investissements engagés pour développer les surfaces cultivées, notamment dans le Sud. L'agence italienne note qu'"environ 70 % des activités agricoles" relèvent de méthodes traditionnelles, d'où les besoins en matière de modernisation des équipements et des pratiques agricoles. Elle signale les enjeux actuels : la gestion de l'eau et l'augmentation des rendements, en particulier dans les cultures stratégiques, dont les céréales. Toujours à l'adresse des investisseurs italiens, l'ICE évoque la mise en place par les autorités algériennes d'un programme de mécanisation et de numérisation de l'agriculture. Sur cette base, la mission prévue en Algérie compte présenter les solutions proposées par les entreprises italiennes pour répondre aux besoins du marché local.

M'hamed Rebah

RELATIONS ALGÉRO-SLOVÈNES

L'agriculture au centre

L'agriculture est au centre des relations algéro-slovènes à travers le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (AGRA 2026, Gornja Radgona) qui se déroule du 22 au 26 août 2026 et dont l'Algérie est l'invitée d'honneur. La Chambre nationale d'agriculture participe au salon au sein d'une délégation algérienne de haut niveau. Samedi, la présidente de la Slovaquie a visité le pavillon algérien où elle a été accueillie, avec sa délégation, par le secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture, Saïd Messoum, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, et de l'ambassadeur d'Algérie en Slovaquie. La présidente de la Slovaquie a pu découvrir les différents produits agricoles algériens exposés. La Chambre nationale d'agriculture présente une gamme variée de produits agricoles à forte valeur ajoutée et à forte compétitivité sur le marché international. Côté algérien, cette participation vise à mettre en valeur le potentiel agricole et alimentaire du pays, à ouvrir de nouvelles perspectives aux produits locaux et à encourager les producteurs et les acteurs économiques à nouer des partenariats fructueux avec leurs homologues internationaux lors de cet événement. Les spécialistes font remarquer que AGRA 2026 est l'un des plus importants événements internationaux spécialisés dans les domaines de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Il réunit des producteurs, des exportateurs, des investisseurs, des fabricants d'équipements agricoles et des professionnels du secteur agroalimentaire de différents pays. Cet événement constitue également une plateforme de présentation des dernières technologies et innovations relatives aux machines et équipements forestiers et agricoles, ainsi qu'aux matériels de transformation et de conditionnement des produits alimentaires, avec la participation d'entreprises et de marques internationales opérant dans ces domaines. C'est dire les opportunités que le Salon offre à

l'Algérie et aux entreprises nationales de promouvoir leurs produits, de renforcer leurs relations commerciales et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat, d'investissement et d'exportation, tout en leur permettant de prendre connaissance des dernières évolutions techniques et professionnelles sur les marchés européens et internationaux. Pour rappel, lors de sa visite d'État à Ljubljana, en Slovaquie, les 12 et 13 mai 2025, le président Abdelmadjid Tebboune a renforcé les liens bilatéraux avec ce pays européen, marquant une étape clé dans la coopération algéro-slovène. À cette occasion, la présidente de Slovaquie, Mme Nataša Pirc Musar, a souligné l'importance de renforcer davantage les relations bilatérales et la coopération stratégique entre l'Algérie et son pays, à la lumière des accords signés entre les deux pays. Par la suite, en octobre dernier, la création et l'activation de la Commission intergouvernementale algéro-slovène ont marqué le parachèvement du socle institutionnel des relations

bilatérales, sur fond de volonté commune de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays. Plus récemment, au début du mois dernier, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu l'ambassadrice de Slovaquie en Algérie, Mme Urska Kramberger Mendek, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'investissement. Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'AAPI, en présence de ses cadres, les deux parties ont notamment évoqué les perspectives de développement de la coopération entre l'AAPI et l'Agence slovène de développement des entreprises (SPIRIT Slovenia), en vue d'échanger les expériences et les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement et d'accompagnement des investisseurs, ainsi que des informations sur les opportunités d'investissement offertes dans les deux pays.

M. R.

ALGÉRIE - MAURITANIE

100 000 tonnes de matériaux de construction à bord de CNAN El-Djazair

La compagnie algérienne de transport maritime CNAN El-Djazair a signé un accord de coopération avec la Société mauritanienne arabe des services publics, portant sur le transport de 100 000 tonnes de matériaux de construction vers la Mauritanie et les pays voisins d'Afrique. Cet accord vise à assurer la régularité et la pérennité de la liaison maritime entre l'Algérie et la Mauritanie, tout en renforçant la connexion maritime

avec les marchés africains. Selon CNAN El-Djazair, cette coopération devrait contribuer au développement du commerce extérieur et à la consolidation des exportations algériennes hors hydrocarbures, notamment en facilitant l'acheminement des produits nationaux vers les marchés africains. Dans une première phase, le partenariat sera élargi au transport de produits alimentaires algériens dans des conteneurs frigorifiques, afin de

favoriser la promotion de produits nationaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens sur les marchés africains. La compagnie considère cet accord comme une étape importante pour dynamiser la liaison maritime algéro-mauritanienne, soutenir les exportations nationales et renforcer la présence du transporteur maritime national sur le marché africain.

Sarah O.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'HYDROGÈNE VERT

Une mission allemande débarque à Alger en septembre prochain

Une mission économique allemande, consacrée à l'hydrogène vert, est attendue à Alger le 21 septembre prochain, a annoncé la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande (AHK Algérie). Cette rencontre réunira des entreprises allemandes actives dans plusieurs segments de la chaîne de valeur de cette filière. Selon l'AHK Algérie, « les acteurs allemands séjourneront à Alger le 21 du mois prochain afin d'examiner les possibilités de coopération et les opportunités d'affaires offertes par le marché algérien. Soutenue par le ministère fédéral allemand de l'Économie, la mission doit permettre aux entreprises des deux pays d'échanger autour de projets industriels et technologiques liés à l'hydrogène vert ». Les discussions porteront notamment sur « l'électrolyse au traitement et au dessalement de l'eau, en passant par les technologies de stockage et de compression de l'hydrogène, les équipements industriels et les solutions d'ingénierie ». L'AHK Algérie a indiqué que « la mission couvrira également plusieurs domaines nécessaires au développement d'une filière intégrée ». La mission portera également sur « des domaines stratégiques pour la constitution d'une filière hydrogène intégrée, notamment la reconversion des canalisations existantes, les matériaux, la certification, les études de faisabilité et l'ingénierie des projets », a précisé la Chambre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur de l'hydrogène vert. Elle intervient également dans le contexte du projet South2, qui vise à établir un corridor reliant l'Afrique du Nord à l'Europe pour le transport de l'hydrogène. Le projet réunit l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, a-t-elle conclu.

L. Zeggane

DESTINÉ AUX TRANSPORTEURS PRIVÉS DE VOYAGEURS

La BADR finance jusqu'à 90 % du coût du nouveau bus

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a annoncé, hier le lancement d'un nouveau produit financier destiné aux transporteurs privés de voyageurs, dans le cadre du programme de renouvellement du parc de transport public et du retrait progressif des autobus âgés de plus de 25 ans. Le nouveau dispositif permet aux transporteurs, personnes physiques ou morales, de bénéficier d'un financement pouvant atteindre 90 % du coût d'acquisition d'un nouvel autobus, toutes taxes comprises. Le bénéficiaire doit assurer une contribution personnelle correspondant à 10 % du prix d'acquisition, en plus du soutien de l'État fixé à 20 %. Le financement proposé par la BADR est accessible selon deux formules : le financement bancaire classique et la finance islamique à travers le mécanisme de la Mourabaha. La durée de remboursement peut s'étendre jusqu'à 10 ans, avec une période de différé de six mois. Le dispositif s'adresse aux transporteurs privés de voyageurs souhaitant acquérir de nouveaux autobus afin de remplacer leurs véhicules anciens, conformément aux conditions d'éligibilité ainsi qu'aux normes techniques et réglementaires fixées dans le cadre de ce programme. À travers ce nouveau produit, la BADR rejoint le dispositif de financement déjà mis en place par d'autres banques publiques, notamment la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), au profit des transporteurs souhaitant renouveler leurs autobus. La BADR indique que cette initiative s'inscrit dans sa politique d'accompagnement des opérateurs économiques et des professionnels dans différents secteurs, en leur proposant des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Le dispositif vise également à accompagner le programme de modernisation des moyens de transport, à améliorer la qualité des services proposés aux voyageurs et à contribuer au renouvellement des moyens de production et de transport, tout en soutenant l'activité économique nationale.

S. O.

SERVICES NUMÉRIQUES

Six nouvelles prestations meublent le portail national

Le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé l'intégration de six nouveaux services numériques liés au secteur de l'Énergie au sein du portail national des services numériques.

Cette opération a été réalisée en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Selon le communiqué du HCN, « cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'offre de services numériques proposée via le portail national et à renforcer l'interopérabilité entre les différents secteurs ». Parmi ces nouveaux services figure E-SANED, relevant de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), une plateforme dédiée au traitement des demandes d'autorisation d'exploitation ainsi qu'aux déclarations relatives aux installations de production d'électricité. Le service Fatourati permet, quant à lui, de simuler, à titre indicatif, le montant des factures d'électricité et de gaz à partir des données de consommation. Le portail intègre également le service de paiement électronique de Sonelgaz, qui offre aux clients



la possibilité de régler leurs factures d'électricité et de gaz en ligne, de manière simple et rapide, par carte bancaire ou par carte « EDAHABIA ». À cela s'ajoute le service e-Taqaty de Sonelgaz, une plateforme numérique permettant aux clients de consulter leurs informations, de suivre l'état de leurs demandes et d'effectuer diverses démarches à distance. Le service ILTIMESS complète cette liste en offrant aux citoyens la possibilité de déposer leurs recours auprès de la CREG et d'en suivre l'évolution en ligne. Le service E-Tarheed, inscrit dans le cadre du programme national de gestion de

l'énergie, assure le suivi et l'exécution des procédures et projets liés à l'efficacité énergétique et à la rationalisation de la consommation d'énergie.

Le HCN a souligné que « cette intégration s'inscrit dans la continuité de ses efforts visant à élargir l'offre de services disponible via le portail Dzaïr Digital Services, dans l'optique d'accélérer la transition numérique et de consolider un accès unifié aux services publics, plus simple, plus rapide, plus efficace et plus proche du citoyen », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

HÔPITAL CHAHID MAHMOUDI DE TIZI-OUZOU

L'établissement obtient l'accréditation internationale Qmentum

Considéré comme l'un des organismes d'évaluation de la qualité des soins les plus reconnus au monde, Agrément Canada a délivré à l'Hôpital Chahid Mahmoudi (HCM) de Tizi-Ouzou le certificat d'accréditation Qmentum International, a indiqué l'hôpital privé dans un communiqué. Selon une publication sur la page Facebook de l'hôpital « c'est une étape majeure pour notre établissement et pour le système de santé algérien : l'Hôpital Chahid Mahmoudi est fier d'annoncer l'obtention du certificat d'accréditation Qmentum International, délivré par Agrément Canada, l'un des organismes d'évaluation de la qualité des soins les plus reconnus au monde ». HCM a souligné que c'est « un engagement de longue haleine », rappelant que « ce résultat couronne un projet ambitieux lancé fin 2023, mobilisant l'ensemble des équipes médicales, paramédicales, administratives et techniques de l'hôpital ». « Pendant près de deux ans, chaque service a été passé au crible selon les normes internationales les plus exigeantes : sécurité des patients, gestion des risques, hygiène et prévention des infections, gouvernance, compétences des équipes, continuité des soins et amélioration continue de la qualité », a indiqué l'hôpital, qui énumère « les enjeux d'une telle démarche ». L'hôpital a estimé qu'« obtenir l'accréditation Qmentum n'est pas une simple formalité admi-

nistrative, c'est un défi organisationnel : revoir en profondeur les processus de soins, les protocoles et les circuits du patient ». Ajoutant que « c'est aussi un défi humain : former et mobiliser des centaines de professionnels autour d'une culture commune de la qualité et de la sécurité », « un défi de transparence : accepter une évaluation externe, indépendante et rigoureuse, menée par des experts internationaux », et « un défi d'amélioration continue : l'accréditation n'est jamais acquise une fois pour toutes ; elle engage l'établissement dans une dynamique permanente de progrès ». HCM énumère également les bénéfices de cette accréditation pour les patients et leurs familles. « Cette reconnaissance se traduit concrètement dans le quoti-

dien des personnes soignées : Une sécurité renforcée à chaque étape du parcours de soins ; Une meilleure coordination entre les services et les équipes soignantes ; Une communication plus claire avec les patients et leurs proches, notamment sur les diagnostics, les traitements et les droits des patients ; Une prise en charge plus humaine, respectueuse de la dignité et des besoins de chacun ; La garantie que l'établissement répond à des standards internationaux, gage de confiance pour les familles », a précisé l'hôpital. L'établissement a estimé aussi que cette reconnaissance est « un bénéfice pour tout le secteur de la santé en Algérie ». « Au-delà de l'hôpital lui-même, cette accréditation constitue une avancée pour le système de santé natio-

nal : Elle positionne l'Algérie parmi les pays engagés dans une démarche qualité alignée sur les standards mondiaux. Elle ouvre la voie à un partage d'expériences et de bonnes pratiques. Elle contribue à renforcer la confiance des patients envers le système de santé. Elle encourage une dynamique nationale d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, appelée à inspirer d'autres structures de santé algériennes », a précisé la même source. « La Direction de l'Hôpital Chahid Mahmoudi remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de l'établissement ainsi que les professionnels qui, par leur engagement quotidien, ont rendu cette réussite possible », a conclu le communiqué.

L. Z.

OPÉRATION DE SAISIE RECORD DE PSYCHOTROPES ET DE COCAÏNE

Le SNAPO salue la vigilance et le professionnalisme des forces de sécurité

Le bureau national du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a salué, ce qu'il a qualifié d'« importante opération sécuritaire », après le démantèlement d'un réseau international et la saisie d'une quantité considérable de stupéfiants. Selon le syndicat, l'opération a permis la saisie de plus de 10 millions de comprimés psychotropes ainsi que 33 kilogrammes de cocaïne. Dans un communiqué, le SNAPO a salué la « vigilance, le professionnalisme et les efforts déployés » dans la lutte contre le trafic illicite de substances psychotropes, soulignant les risques que représente cette activité criminelle pour la santé publique et la sécurité de la société. Le syndicat a réaffirmé son soutien à tous les efforts visant à lutter contre le détournement et l'usage abusif des médicaments et des substances psychotropes, ainsi que contre leur utilisation à des fins autres que leur usage médical légal. Le SNAPO a enfin adressé ses « salutations et sa reconnaissance aux forces de sécurité » pour les efforts déployés afin de protéger les citoyens et de préserver la sécurité et la santé de la société.

S. O.

DROITS À LA RETRAITE

La CNAS renforce le dispositif d'information au profit de la diaspora

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a indiqué que la campagne de sensibilisation destinée aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour les informer sur le dispositif d'affiliation volontaire au régime national de retraite a pris fin jeudi.

Organisée durant un mois par la CNAS, en coordination avec la Caisse nationale des retraites (CNR) et sous la supervision du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, cette campagne a donné lieu à plusieurs activités de proximité à travers les aéroports, les ports ainsi que différents espaces et établissements touristiques. Dans le cadre de cette campagne, des équipes ont effectué des sorties sur le terrain dans des établissements touristiques et hôteliers, des musées ainsi que dans plusieurs lieux très fréquentés par les membres de la communauté algérienne à l'étranger durant la période estivale. L'objectif était de leur présenter les avantages liés à l'affiliation volontaire au régime national de retraite, à travers un contact direct avec les ressortissants, l'écoute de leurs préoccupations et la réponse à leurs différentes interrogations. Cette démarche a également permis de mieux faire connaître les droits sociaux auxquels peuvent prétendre les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger dans le cadre de ce dispositif. Selon la CNAS, la campagne a également constitué une occasion de présenter les services numériques et les facilités proposés par les organismes de sécurité sociale. Ces outils doivent contribuer à rapprocher le service public des membres de la communauté nationale à l'étranger et à faciliter leur accès aux informations relatives à leurs droits sociaux et à leurs démarches administratives. La campagne s'inscrit ainsi dans une démarche visant à renforcer l'information et l'accompagnement de la diaspora algérienne, notamment durant sa présence en Algérie pendant la saison estivale.

Sarah O.

BMS

Alerte canicule sur plusieurs wilayas

Plusieurs wilayas du pays connaîtront, à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'à demain lundi, une importante hausse des températures, avec des niveaux pouvant atteindre localement 49°C, selon l'Office national de la météorologie (ONM). Placée en vigilance orange, une première alerte concerne les wilayas d'In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar, où les températures maximales devraient osciller entre 48°C et 49°C, aujourd'hui et demain lundi. Une deuxième alerte, de même niveau, prévoit des températures comprises entre 42°C et 43°C dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, durant la même période. La chaleur concernera également plusieurs wilayas de l'Est et des Hauts-Plateaux. Un troisième BMS, également classé orange, annonce des températures maximales variant entre 43°C et 45°C dans les wilayas de M'Sila, Mila, Constantine et Guelma, aujourd'hui et demain. Cette situation météorologique se caractérisera ainsi par des températures particulièrement élevées, notamment dans les régions sahariennes, où les valeurs annoncées approcheront les 50°C. Face à cet épisode de forte chaleur, la vigilance est recommandée, particulièrement pour les personnes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et celles souffrant de problèmes de santé. Il est notamment conseillé de limiter l'exposition au soleil durant les heures les plus chaudes et de veiller à une hydratation régulière.

L. Z.

SALUANT LA DÉCLARATION INTERNATIONALE CONTRE LE PROJET D'EXPANSION ISRAËLIEN

Mahmoud Abbas appelle à l'abandon immédiat du projet E1

Le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué la déclaration commune du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Canada et de la Norvège, qui rejettent la poursuite de la mise en œuvre du projet de colonisation E1 et appellent à son abandon immédiat ainsi qu'à l'arrêt de l'expansion des colonies dans la Cisjordanie occupée.



Conseil de sécurité des Nations unies.

UNE MENACE POUR LA CONTINUITÉ TERRITORIALE PALESTINIENNE

Le président de l'État de Palestine a qualifié le projet E1 d'étape extrêmement dangereuse dans la politique de colonisation, d'annexion et d'imposition de faits accomplis menée par l'occupation. Il a estimé que sa mise en œuvre représentait une menace directe à la possibilité d'établir un État palestinien indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale. Mahmoud Abbas a appelé les pays signataires de la déclaration, l'Union européenne, les membres du Conseil de sécurité ainsi que l'ensemble de la communauté internationale à traduire leurs positions en mesures concrètes afin d'empêcher la mise en œuvre du projet E1 et de mettre fin à toutes les activités de colonisation, ainsi qu'au « terrorisme des colons ».

POUR DES MESURES INTERNATIONALES CONCRÈTES

Le président palestinien a également appelé la communauté internationale à ne pas reconnaître, ni considérer comme légitimes les mesures ou modifications imposées par l'occupation sur le territoire palestinien occupé. Il a souligné la nécessité d'une position internationale ferme et efficace afin de garantir le respect du droit international et d'assurer la protection du peuple palestinien ainsi que de ses droits légitimes. Mahmoud Abbas a, par ailleurs, réaffirmé que El-Qods-Est, la Cisjordanie occupée et Ghaza constituent une seule unité géographique et politique, faisant partie du territoire de l'État de Palestine occupé. Il a souligné que la colonisation et l'annexion ne sauraient créer de droits ni modifier le statut juridique du territoire palestinien occupé. Le président palestinien a enfin réaffirmé l'attachement de l'État de Palestine à une paix juste et globale fondée sur la solution à deux États et le droit international. Il a appelé

la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre les mesures nécessaires pour protéger le peuple palestinien, ses droits légitimes et son territoire occupé, et permettre la concrétisation de l'indépendance de l'État de Palestine avec El-Qods-Est pour capitale.

LES APPELS D'OFFRES DÉNONCÉS

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeiineh, a mis en garde contre la gravité des appels d'offres liés au projet de colonisation dans la zone E1, les qualifiant de « rejetés et condamnés ».

Il a également dénoncé l'intensification des attaques menées par les colonialistes sionistes ainsi que les opérations meurtrières quotidiennes contre les Palestiniens, estimant que ces développements rapprochent la région d'un point de non-retour. Abu Rudeiineh a estimé que les politiques agressives menées par les autorités de l'occupation à l'encontre du peuple palestinien avaient placé la région au bord d'une situation dangereuse et incontrôlable. Il a souligné qu'« il n'y aura ni paix durable ni stabilité sans El-Qods et sans la fin complète de l'occupation », appelant à mettre un terme à l'occupation du territoire palestinien. Le porte-parole de la présidence palestinienne a également averti que le refus de reconnaître et d'appliquer les résolutions de la légalité internationale risquait de maintenir la région dans un cycle interminable de guerres et de conflits. Selon lui, aucun projet partiel ni aucun plan dépourvu d'une véritable perspective politique ne peut garantir la sécurité ou la paix dans la région. Il a réaffirmé qu'il n'existait « aucune alternative à la fin de l'occupation et à l'établissement d'un État

palestinien indépendant ayant El-Qods pour capitale ». Abu Rudeiineh a enfin appelé la communauté internationale à dépasser les simples déclarations de condamnation et de dénonciation, alors que la confiance dans ces prises de position s'érode. Il a exhorté la communauté internationale à agir de manière sérieuse pour désamorcer les crises et les guerres persistantes, à prendre des mesures concrètes afin de contraindre les autorités de l'occupation à mettre fin à leur agression et à respecter le droit international, ainsi qu'à assurer la pleine application des résolutions de la légalité internationale.

Sarah O.

MULTIPLICATION DES ARRESTATIONS, DU CONTRÔLE MILITAIRE ET DES VIOLENCES DE COLONS SIONISTES

La Cisjordanie occupée sous haute tension

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, hier, deux jeunes Palestiniens dans le village de Faqoua, au nord-est de Jénine, en Cisjordanie occupée. Selon le Club des prisonniers palestiniens, les deux jeunes hommes, Omar Abdul Karim Bashir et Nizar Omran Hamad Masad, ont été arrêtés après que les forces d'occupation ont effectué des raids et perquisitionné leurs domiciles. Le Club des prisonniers a également indiqué que les forces d'occupation avaient pris d'assaut plusieurs maisons de citoyens dans le village, fouillé leur contenu et soumis leurs habitants à des interrogatoires sur le terrain.

À l'ouest de Bethléem, les forces d'occupation sionistes ont installé, hier, un poste de contrôle militaire à l'entrée du village de Battir. Selon une source sécuritaire citée par le correspondant de l'agence Wafa, les forces d'occupation ont fouillé les véhicules des citoyens palestiniens et vérifié leurs pièces d'identité.

Dans le nord de la vallée du Jourdain, des colonialistes sionistes ont empêché, hier, des citoyens palestiniens de faire paître leur bétail dans des pâturages situés à proximité de leurs tentes. Le militant des droits de l'Homme Arif Daragh-meh a indiqué que les colonialistes avaient empêché les habitants de faire paître leur bétail dans les pâturages proches de leurs tentes à Khirbet al-Hadidya, dans le nord de la vallée du Jourdain. Cette région connaît, depuis plusieurs jours, une escalade des violations commises par les forces d'occupation et les colonialistes sionistes, dans un contexte de pressions visant à contraindre les habitants palestiniens à quitter leurs maisons et leurs terres.

S. O.

DÉTENTION ET NÉGLIGENCE MÉDICALE

Le calvaire du jeune Mohammad Hmeïd

Le Club des prisonniers palestiniens a indiqué que Mohammad Hmeïd, âgé de 16 ans, originaire de Tuqu', dans le gouvernorat de Bethléem, se trouvait toujours dans un état de santé critique et devait subir une nouvelle intervention chirurgicale cardiaque dans un hôpital de l'entité sioniste.

Cette intervention intervient au lendemain d'un cathétérisme cardiaque, au cours duquel les médecins ont constaté une inflammation affectant l'artère ayant déjà fait l'objet d'une précédente intervention. Selon le Club des prisonniers, ces interventions s'inscrivent dans une série de traitements médicaux auxquels le jeune Palestinien a été soumis après son transfert de la prison d'Ofer vers l'hôpital, avant sa libération ultérieure par les autorités de l'occupation. L'une de ces interventions a notamment conduit à l'amputation de l'une de ses jambes le 13 août, jour de son 16e anniversaire.

UNE DÉGRADATION RAPIDE DE SON ÉTAT DURANT SA DÉTENTION

Mohammad Hmeïd avait été arrêté en février 2026. Alors qu'il était détenu dans la prison d'Ofer, il avait contracté la gale (scabiose). Selon le Club des prisonniers, environ quatre mois après avoir contracté la maladie, son état de santé s'est rapidement détérioré,

nécessitant son transfert vers un établissement hospitalier. Les examens médicaux réalisés à l'hôpital ont révélé de graves infections touchant plusieurs organes vitaux, alors que son état continuait de se dégrader. Le Club des prisonniers affirme que cette détérioration est intervenue dans un contexte de défaut de soins médicaux appropriés durant sa détention. L'organisation estime que la responsabilité incombe à l'administration de la prison d'Ofer, qu'elle accuse d'avoir privé le jeune détenu des soins nécessaires et de l'avoir soumis à une grave négligence médicale ayant contribué, selon elle, à l'aggravation de son état. L'organisation précise que Mohammad Hmeïd nécessite toujours des soins et un suivi médical intensifs. Sa famille doit également faire face aux conséquences de son état de santé et aurait, selon le Club des prisonniers, subi des pressions de la part de l'hôpital concernant la prise en charge des frais médicaux.

LE CLUB DES PRISONNIERS : « LA POLITIQUE DE MORT LENTE »

Le Club des prisonniers affirme que le cas de Mohammad Hmeïd illustre ce qu'il qualifie de politique systématique de privation des prisonniers palestiniens de soins et de traitements médicaux appropriés dans les geôles

de l'entité sioniste. Selon l'organisation, plusieurs institutions palestiniennes chargées du dossier des prisonniers ont récemment documenté des cas de détenus libérés alors que leur état de santé avait atteint des niveaux extrêmement graves. Le Club des prisonniers présente ces situations comme l'une des formes les plus dangereuses de ce qu'il qualifie de « politique de mort lente » dans les prisons de l'occupation.

PROPAGATION DE LA GALE DANS LES GEÔLES DE L'OCCUPATION

Le Club des prisonniers a également alerté sur la propagation persistante de la gale parmi les prisonniers palestiniens, estimant que les mesures prises par l'administration pénitentiaire de l'occupation restent insuffisantes pour s'attaquer aux causes de la contagion. L'organisation cite notamment la surpopulation, le manque de ventilation, la pénurie de produits de nettoyage et l'absence de conditions adéquates d'hygiène et de soins médicaux. Selon le Club des prisonniers, le maintien de la maladie dans de telles conditions constitue une forme de mauvais traitement et de négligence médicale et fait peser une grave menace sur la santé et la sécurité des détenus palestiniens.

S. O.

LA BRANCHE MAROC DU MOUVEMENT BDS :

« Restons mobilisés pour faire tomber la normalisation »

La branche marocaine du mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS Maroc) qui a appelé les Marocains à intensifier la mobilisation contre la normalisation a condamné la réouverture, le 12 août dernier, du bureau de liaison sioniste à Rabat, situé sur l'avenue Mehdi Ben Barka, du nom de l'opposant marocain enlevé et assassiné par les Autorités marocaines à Paris en 1965, avec une implication des services secrets sionistes.

Le mouvement a estimé que cette nouvelle étape dans la politique du Makhzen, « traduit l'enracinement de la normalisation entre Rabat et l'entité sioniste, alors que la guerre à Ghaza se poursuit dans un contexte marqué, selon les organisations internationales et les ONG, par des destructions massives, une crise humanitaire majeure et de lourdes pertes civiles ». Il a estimé dans ce cadre que les autorités marocaines font ainsi le choix de s'enfoncer davantage dans le « bourbier de la normalisation », en dépit de la contestation d'une partie importante de l'opinion publique marocaine et



des appels répétés à rompre les relations avec l'entité sioniste. Il faut rappeler dans ce cadre que le roi du Maroc M6, qui continue de se présenter comme le président du Comité Al Qods a répondu favorablement au plan de paix élaboré par le président Donald Trump et qui prévoit l'envoi de troupes de pays ayant adhéré au comité mis en place, pour servir de forces devant assurer la sécurité des colonies sionistes installées au nord de la bande de Ghaza. Actuellement un contingent de 500 gendarmes marocains est sur place et coordonne ses actions avec l'armée israélienne.

Le mouvement accuse également le Makhzen « de faire fi de la volonté populaire et de maintenir la coopération avec l'entité sioniste alors que les Palestiniens continuent de subir les

conséquences dévastatrices du génocide sioniste ».

Dans son communiqué, il a affirmé que « plusieurs facteurs ont permis à l'entité sioniste de poursuivre sa guerre contre les Palestiniens pendant près de trois ans », citant notamment « l'incapacité de la communauté internationale à mettre un terme aux violences et la coopération de plusieurs gouvernements arabes et étrangers avec l'entité sioniste, malgré les appels de leurs populations à mettre fin à la normalisation ». Le Makhzen s'est enfoncé encore plus en enjoignant au parlement marocain de voter une loi criminalisant toute critique à l'entité sioniste ou le soutien à la cause palestinienne.

BDS a estimé que l'ampleur et la continuité des violences sionistes commises à Ghaza «

auraient dû pousser le Makhzen à revoir ses accords avec l'entité sioniste et à prendre des mesures pour empêcher l'acheminement de matériels militaires par ses ports et son territoire ».

Il accuse, au contraire, les autorités marocaines de poursuivre leur rapprochement avec l'entité sioniste et de multiplier les formes de coopération, au mépris, selon lui, des mobilisations populaires en faveur de la cause palestinienne.

L'asservissement des autorités marocaines à l'ordre sioniste est aujourd'hui évident et plusieurs sources affirment que plusieurs régions du Maroc sont en train de subir une véritable colonisation favorisée par des décisions prononcées par la justice qui expulse des familles marocaines de leurs habitations

et leurs terres au motif qu'elles appartiennent aux descendants de juifs marocains.

Dans son réquisitoire, BDS Maroc souligne que la coopération entre Rabat et l'entité sioniste ne se limitait plus aux relations diplomatiques ou économiques.

Le mouvement accuse les autorités marocaines d'autoriser l'utilisation de ports marocains par des navires susceptibles de transporter des armes, de permettre l'organisation d'exercices et d'activités militaires et d'acquérir des équipements militaires auprès d'entreprises sionistes.

Pour le mouvement, la réouverture du bureau de liaison sioniste ne constitue donc qu'un nouvel épisode d'un processus beaucoup plus large. Depuis l'accord de normalisation conclu en 2020, les relations maroco-sionistes se sont développées dans plusieurs domaines, notamment la diplomatie, l'économie, la sécurité, la défense, le tourisme et les échanges culturels.

Cette position du Makhzen nourrit une profonde fracture entre la politique étrangère menée par les autorités marocaines et une large base populaire favorable à la cause palestinienne.

Le Makhzen qui reste sourd à l'appel du peuple marocain a choisi la fuite en avant et chaque jour qui passe est un pas de plus vers la perte de la souveraineté du pays qui commence, par petites touches, à prendre les allures d'une patrie de substitution pour les sionistes venus du monde entier.

Slimane B.

LES VIOLENCES MENACENT DES DIZAINES DE LOCALITÉS

Israël cherche à faire vider la Cisjordanie

Les attaques des colons sionistes contre la population palestinienne en Cisjordanie occupée prennent une ampleur alarmante et provoquent le déplacement forcé de communautés entières.

Dans une enquête accablante, Human Rights Watch (HRW) alerte sur le risque de voir des dizaines de villages et de localités palestiniennes disparaître sous l'effet des violences, des destructions et de l'expansion des colonies sionistes. Selon l'organisation, les violences commises par les colons sionistes ont entraîné, depuis janvier 2023, le déplacement total ou partiel de 107 villages et localités palestiniennes, affectant près de 5 900 personnes. Au 24 juillet, 15 Palestiniens, dont deux enfants, étaient tombés en martyrs depuis le début de l'année, victimes des violences et des crimes commis par des colons sionistes.

DES VIOLENCES DESTINÉES À CHASSER LES PALESTINIENS DE LEURS TERRES

Dans son enquête, Human Rights Watch fait état d'une multiplication des attaques contre les Palestiniens et leurs biens, notamment d'enfants, agressions physiques, violences sexuelles, sévices psychologiques, détentions arbitraires, incendies criminels, destructions et vols figurent parmi les faits documentés par l'organisation. L'enquête menée

par HRW en avril et mai de l'année dernière a notamment porté sur des attaques de colons sionistes contre sept villages et localités palestiniennes : Al-Mughayyir, Mikhmas et Al-Taybeh, dans les gouvernorats de Ramallah et d'Al-Bireh, Jalud et Qaryut, dans le gouvernorat de Naplouse, ainsi que Khirbet Humsa et Al-Mu'arrajat, dans la vallée du Jourdain. L'organisation relève un élément particulièrement préoccupant : les colons sionistes commettent leurs attaques en présence de soldats de l'occupation sioniste. Pour HRW, cette situation contribue directement à instaurer un système de coercition visant à pousser progressivement les Palestiniens à abandonner leurs maisons et leurs terres.

LES MOYENS DE SUBSISTANCE PALESTINIENS ÉGALEMENT CIBLÉS

La violence s'étend également aux moyens de subsistance des communautés palestiniennes. Les colons sionistes restreignent l'accès aux pâturages et aux sources d'eau, volent ou tuent le bétail et détruisent ou incendient les champs et les récoltes. Ces attaques fragilisent directement les familles palestiniennes, contraignant certaines d'entre elles à vendre leur bétail à perte ou à supporter des coûts supplémentaires pour pouvoir le nourrir. La pression exercée sur les ressources essentielles contribue ainsi à rendre les conditions de vie toujours plus difficiles

pour les communautés rurales palestiniennes.

UN SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL AUX COLONS DÉNONCÉ

Human Rights Watch met également en cause les autorités de l'entité sioniste, qu'elle accuse d'armer, de financer et de protéger les colons responsables de ces violations. Selon l'organisation, les colons bénéficient d'un soutien financier, matériel et juridique de la part des autorités sionistes. HRW indique notamment qu'environ 50 millions de shekels ont été alloués aux avant-postes de colonisation. Ces fonds auraient notamment servi à acquérir des quads, des équipements de vision nocturne et des drones, utilisés par les colons pour surveiller et harceler la population palestinienne.

UNE IMPUNITÉ QUI ENCOURAGE LES ATTAQUES

L'organisation dénonce surtout l'impunité dont bénéficient les colons sionistes en l'absence de poursuites contre les auteurs de ces violences. Malgré la multiplication des attaques, les autorités de l'entité sioniste ne poursuivent pas, selon HRW, les responsables de ces violences et ne les tiennent pas pour responsables de leurs crimes contre les Palestiniens. Cette absence de sanctions, conjuguée au soutien financier, matériel et juridique dont bénéficient les colons, contribue ainsi,

selon l'organisation, à instaurer une impunité de fait.

UNE STRATÉGIE DE DÉPLACEMENT FORCÉ

Pour Human Rights Watch, les violences des colons sionistes ne peuvent être considérées comme une série d'actes isolés. Elles contribuent à créer un climat de coercition qui pousse de nombreux Palestiniens à quitter leurs foyers et leurs terres. L'organisation considère ainsi les violences des colons et les déplacements de population qui en résultent comme des manifestations de l'expansion illégale des colonies sionistes et comme un moyen de la poursuivre sur le terrain. La destruction des habitations, les attaques contre les habitants, la confiscation ou la dégradation des moyens de subsistance, les restrictions d'accès à l'eau et aux pâturages ainsi que les pressions exercées sur les communautés rurales concourent à rendre la vie de plus en plus difficile pour les Palestiniens.

Alors que les colons responsables de ces violences bénéficient, selon HRW, d'un soutien institutionnel et d'une large impunité, des milliers de Palestiniens sont progressivement contraints de quitter leurs terres. Une situation qui s'inscrit dans un processus de déplacement forcé, sur fond d'expansion continue des colonies sionistes en Cisjordanie occupée.

Sarah O.

GUELMA. 2 MILLIONS DE QUINTAUX RÉCOLTÉS

La wilaya dépasse ses prévisions céréalières

La campagne moissons-battage 2025-2026 s'achève sur une note très positive pour la wilaya de Guelma. Avec une production céréalière atteignant les 2 millions de quintaux, la région dépasse les attentes initiales. Ce résultat encourageant s'accompagne de rendements remarquables sur certaines parcelles et d'une importante opération de collecte orchestrée par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

La saison agricole 2025-2026 s'est avérée fructueuse pour les céréaliculteurs de la wilaya de Guelma. Rachid Rehamnia, le directeur des services agricoles (DSA), a annoncé mercredi que la production totale avait atteint le chiffre significatif de 2 millions de quintaux. Ce volume dépasse les prévisions initiales qui tablaient sur une récolte de 1,92 million de quintaux.

Cette performance est le fruit d'une exploitation extensive, la campagne de récolte ayant couvert une superficie globale de 91 200 hectares. La répartition des cultures montre une nette prédominance du blé dur, qui s'étend sur environ 59 000 hectares. Le blé tendre suit avec 23 000 hectares, tandis que l'orge occupe plus de 9 000 hectares, complétés par de petites parcelles dédiées à l'avoine.



Ph: DR

Le rendement moyen s'établit à 26 quintaux par hectare pour l'ensemble de la wilaya. Toutefois, ce chiffre cache des pics exceptionnels. En effet, le DSA a souligné que certaines terres agricoles ont enregistré des "rendements records". La culture de l'orge s'est particulièrement illustrée avec des pointes allant jusqu'à 70 quintaux par hectare. Le blé dur n'est pas en reste, affichant des rendements pouvant atteindre 60 quintaux par hectare sur les parcelles les plus performantes.

Parallèlement à la récolte, la phase de collecte bat son plein. Une logistique importante a été déployée, permettant de

rassembler 1,6 million de quintaux répartis dans les 22 points de stockage gérés par la CCLS. Pour encourager la livraison de l'intégralité de la production, la DSA a lancé une campagne de sensibilisation. En collaboration avec la chambre de l'agriculture, l'UNPA et la CCLS, des équipes se sont rendues sur le terrain ces derniers jours. L'objectif est de rappeler aux agriculteurs l'obligation légale de livrer leurs récoltes aux entrepôts de la coopérative. Ces points de collecte resteront d'ailleurs ouverts jusqu'à la fin du mois de septembre, laissant le temps nécessaire aux retardataires pour finaliser leurs livraisons.

SIDI BEL-ABBÈS. UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS

Un total de 159 projets labellisés projet innovant

Le nombre total de projets ayant obtenu le label "projet innovant" au sein de l'Université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès s'est élevé à 159 labels, à la suite de la labellisation de trois nouveaux projets innovants au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'incubateur universitaire. Ces récentes distinctions concernent des projets innovants relevant des facultés des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, ainsi que des Sciences Exactes, selon la même source. Le directeur de l'incubateur universitaire, Ahmed Allami, a précisé que l'atteinte de 159 labels de projets innovants "reflète les efforts déployés en matière d'accompagnement pédagogique et technique continu assuré par l'incubateur au profit des étudiants et des chercheurs porteurs d'idées et de projets entrepreneuriaux". Il a, en outre, souligné que ces résultats "mettent en évidence la coordination étroite entre l'incubateur universitaire et le Comité national de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires (CNCSIU), via la plateforme "Start-Dz", en vue de faciliter la transformation de ces prototypes innovants en véritables startups capables de créer de la richesse et des emplois". Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à soutenir le mécanisme "un diplôme-une startup/an brevet d'invention", et à inciter les étudiants à transformer leurs connaissances et leurs travaux de recherche académique en projets entrepreneuriaux prometteurs consolidant le tissu économique national, a-t-on conclu de même source.

RELIZANE. CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LA RATIONALISATION DE L'UTILISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Lancement de la deuxième phase

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz à Relizane a lancé, mercredi, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, la deuxième phase de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie, a-t-on appris auprès des responsables de la direction. Le chef du service de la communication de la direction, Bachir Cherfi, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat ministériel entre le ministère de l'Énergie et des Energies renouvelables et le ministère de la Jeunesse. Elle intervient également en application des orientations des hautes autorités du pays visant à promouvoir une culture de consommation rationnelle de l'énergie et à préserver les ressources nationales, notamment au regard de la hausse de la demande en électricité enregistrée durant la période estivale. Cette action de sensibilisation prévoit l'organisation d'ateliers pédagogiques et interactifs au profit des enfants et des jeunes fré-

quentant les établissements de jeunesse des communes d'El-Matmar, de Yellel et d'Ain Merane, dans le but d'ancrer des comportements responsables dans l'utilisation de l'électricité et de faire de la rationalisation de la consommation une pratique quotidienne, ajoute la même source. La campagne met également l'accent sur des conseils pratiques concernant l'utilisation intelligente des clima-

tiseurs, en appelant les citoyens, notamment les commerçants, à régler la température des climatiseurs à 24°C.

Il est également recommandé d'éviter de faire fonctionner les appareils électroménagers à forte consommation durant les heures de pointe, afin de contribuer à réduire la pression sur les installations et le réseau électriques.

SOUK-AHRAS. CONCOURS DE WILAYA DE MÉMORISATION DU SAINT CORAN ET DES HADITHS

Plus de 270 participants

Plus de 270 participants sont en lice au concours de la wilaya de Souk Ahras de mémorisation du Saint Coran, des hadiths et Moutoune (textes rassemblant les règles de la psalmodie et des Qiraat du Coran), organisé à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris mercredi auprès du chef du service de l'enseignement coranique et de la formation à la direction des affaires religieuses et des wakfs, Abdelkader Seddiki. Le même responsable a précisé à l'APS, en marge des finales de ce concours organisées mercredi à la mosquée Errahma du chef-lieu de wilaya, que ce concours supervisé par un jury de spécialistes et le service de l'enseignement coranique et de la formation, s'inscrit dans le cadre d'un programme religieux varié élaboré par la direction à l'occasion du Mawlid Ennabaoui sous l'égide du wali, Abdelkrim Zinai. L'annonce des noms des lauréats du concours sera faite jeudi et un hommage leur sera rendu durant la célébration de la nuit du Mawlid Ennabaoui à la mosquée El Amane de la ville de Souk Ahras en présence des autorités de la wilaya, selon la même source.

MILA. DESTINÉS À PESER LA CHARGE DES POIDS LOURDS

Trois ponts-basculés mobiles remis à la Gendarmerie nationale

Au total, trois ponts-basculés mobiles destinés à peser les charges des poids lourds ont été remis au groupement régional de la Gendarmerie nationale de Mila afin de vérifier que les camions ne dépassent pas la charge maximale autorisée, a-t-on indiqué mercredi à la direction des Travaux publics (DTP). Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes de cette direction, Mohamed-Seghir Boukri, a précisé à l'APS que ces équipements ont été remis au cours de la semaine dernière au groupement de Gendarmerie nationale en application d'une convention de coopération conclue à cet effet entre le ministère de tutelle et le commandement de la Gendarmerie nationale. L'objectif consiste à renforcer le contrôle de la charge des poids lourds pour préserver la sécurité du réseau routier et des infrastructures, et de limiter les dommages et les dangers pouvant être causés par la surcharge. Le même responsable a rappelé, dans ce contexte, que la wilaya de Mila compte 26 carrières qui attirent, chaque jour, un nombre considérable de poids lourds approvisionnant les différents chantiers en agrégats ce qui nécessite, a-t-il dit, de renforcer les efforts de contrôle des surcharges responsables de la détérioration de l'état des routes et menaçant la sécurité des usagers.

TOUGGOURT. DSA

Plus de 130 000 palmiers traités contre le Boufaroua

Un effectif phœnicicole de pas moins de 130.000 palmiers dattiers a été traité cette saison dans la wilaya de Tougourt contre la maladie de Boufaroua dans le cadre de la campagne de lutte contre les maladies parasitaires, a-t-on appris mercredi de la direction locale des services agricoles (DSA). Retenue au titre du programme de la protection de la santé végétale, cette campagne, lancée au mois de juillet dernier, a ciblé l'ensemble des palmeraies de la région à la faveur de la mobilisation des moyens nécessaires, dont une quantité suffisante de pesticide biologique, sous la supervision de la DSA, a indiqué l'inspectrice de la santé végétale à la DSA, Amel Benhamouda. La même responsable a relevé, à ce titre, un recul sensible de la propagation des foyers de Boufaroua à travers les palmeraies de la wilaya augurant, conséquemment, d'indices positifs et de prévisions de réalisation cette saison une meilleure récolte quantitative et qualitative. Les services de la DSA entendent lancer également, avec le concours des partenaires, une campagne de lutte contre la carie dattière "Myelois" usant des moyens préventifs nécessaires, appuyée d'actions intensives de sensibilisation des agriculteurs, phœniciculteurs notamment, sur l'importante prévention précoce de la richesse phœnicicole contre les pathologies parasitaires. Pour ce faire, les mêmes services appellent les agriculteurs au respect des conditions de protection de la santé végétale par l'entretien et le désherbage des palmeraies et l'utilisation rationnelle des pesticides en vue de protéger la production agricole. L'on relève, à ce titre, que la wilaya de Tougourt renferme une richesse phœnicicole de plus de 1,5 million de palmiers, toutes variétés dattières confondues.

TIARET. RENTRÉE SCOLAIRE

Mise en service de dix nouveaux établissements

Afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales pour la prochaine année scolaire, la wilaya de Tiaret déploie un vaste programme de renforcement de ses infrastructures éducatives.

Dès la rentrée 2026-2027, dix nouveaux établissements ouvriront leurs portes, une dynamique de construction et d'extension qui se poursuivra activement tout au long de l'année et s'étendra jusqu'en 2027 pour résorber définitivement la surcharge des classes.

UN RENFORCEMENT MASSIF DÈS LA RENTRÉE

Pour le premier jour de la rentrée scolaire 2026-2027, le secteur de l'éducation de la wilaya de Tiaret s'enrichit de dix nouvelles structures couvrant les trois cycles d'enseignement. Actuellement en phase d'équipement, ces projets incluent quatre groupements scolaires du primaire dans les communes de Tiaret et de Faïdja, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) à Tiaret, Sidi Abdelghani et Hamadia, ainsi que deux lycées localisés à Tiaret et Sidi Bakhti.

L'amélioration de la prise en charge des élèves passe également par les services d'accompagnement.

À ce titre, 26 nouvelles cantines scolaires entreranno en service à travers la wilaya. Les autorités ont par ailleurs achevé 34 salles de classe d'extension destinées à soulager les établissements historiquement en proie aux sureffectifs,



Ph: DR

ainsi qu'une nouvelle salle de sport au lycée Ahmed Medeghri du chef-lieu.

POURSUITE DES LIVRAISONS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE

L'effort infrastructurel se maintiendra au-delà de septembre.

D'ici la fin de l'année 2026, de nouvelles réceptions sont programmées pour une entrée en fonction au deuxième trimestre. Le parc éducatif de la wilaya réceptionnera neuf groupements scolaires supplémentaires répartis sur huit communes, un CEM à Djilali Benamar et un lycée à Nadhoura. Ce programme de fin d'année intègre également un grand plan d'extension avec 66 nouvelles salles de classe dans le primaire, 12 salles de remplacement au CEM Moufdi Zakaria de la ville de Tiaret, et quatre demi-pensions.

UNE VISION D'ANTICIPATION POUR 2027

La planification des autorités locales s'étend d'ores et déjà à l'année 2027 avec la livraison prévue de huit établissements additionnels. Ces projets visent les communes d'Aïn Dheb, Hamadia, Aïn Dzarit, Mechraâ Sfa et Aïn Kermes (cinq groupements scolaires), Sougueur et Mellakou (deux CEM), ainsi que Nadhoura (un lycée).

S'y ajouteront cinq cantines et 23 salles d'extension.

Dans une logique prospective, des études techniques seront prochainement lancées pour bâtir trois CEM et trois lycées supplémentaires. L'objectif est clair : anticiper la pression démographique et garantir un environnement d'étude adéquat pour les futurs collégiens et lycéens de la région.

TISSEMSILT. UNIVERSITÉ " AHMED BENYAHIA EL-WANCHARISSI " Ouverture de sept nouvelles spécialités

La carte pédagogique de l'Université " Ahmed Benyahia El-Wancharissi " de Tissemsilt sera renforcée par l'ouverture de sept nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire 2026-2027, a-t-on appris, mercredi, auprès des responsables de l'université. Le vice-recteur chargé de la recherche scientifique et des relations extérieures, Djilali Laâgab, a indiqué que ces sept nouvelles spécialités s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'établissement universitaire visant à accompagner les évolutions que connaît le monde dans les différents domaines scientifiques, technologiques et numériques, de manière à contribuer au soutien du processus de développement national. Les nouvelles spécialités sont " Logistique et chaînes d'approvisionnement ", dans la filière Sciences de gestion, au niveau de la licence, " Communication marketing et gestion de la relation client ", dans la filière Sciences Commerciales, au niveau de la licence, " Génie des procédés chimiques ", dans le cursus d'ingénieur d'État, au sein de la filière Sciences et Technologie, " Biotechnologie ", dans le cursus d'ingénieur d'État, au sein de la filière Sciences de la nature et de la vie, " Amélioration des espèces ", également dans le cursus d'ingénieur d'État, au sein de la filière Sciences de la nature et de la vie, " Histoire de la Résistance et du Mouvement national algérien ", dans la filière Histoire " Droit et intelligence artificielle ", dans la filière Droit. Le responsable a également précisé que l'Université " Ahmed Benyahia El-Wancharissi " accueillera, au titre de la nouvelle année universitaire, 2.557 nouveaux étudiants titulaires du baccalauréat, session 2026. Ils seront répartis entre les différentes filières et spécialités de formation de l'université, ainsi que l'annexe de l'École supérieure des enseignants, qui accueillera à elle seule 776 étudiants. Pour rappel, le centre universitaire de Tissemsilt a été promu université le 22 novembre 2020. L'établissement compte actuellement quatre facultés : Sciences et Technologie, Lettres et Langues, Droit et Sciences économiques, commerciales et Sciences de gestion, ainsi que deux instituts : l'Institut des activités physiques et sportives et l'Institut des sciences de la nature et de la vie.

ORAN. TOURISME

Le secteur renforcé par 50 guides touristiques professionnels

Cinquante (50) guides touristiques ont bénéficié de 42 certificats de qualification professionnelle et de 8 cartes d'agrément de guide touristique, a-t-on appris auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention ministérielle conjointe entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère

de la Formation et de l'Enseignement professionnels, précise la même source.

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Oran a procédé à la remise des certificats aux membres de la deuxième promotion de guides touristiques ayant achevé leur parcours de qualification. Huit bénéficiaires ont également reçu leurs cartes d'agrément, signées par la ministre du Tourisme et

de l'Artisanat, et ce dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid (20 août de chaque année). Cette initiative constitue une nouvelle étape dans le renforcement de l'encadrement professionnel des métiers liés au tourisme, notamment celui de guide touristique, un maillon essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des visiteurs, souligne-t-on. À travers cette

démarche, les autorités entendent également contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations touristiques. La formation et la qualification des intervenants constituent, en effet, des leviers importants pour valoriser les potentialités touristiques nationales et offrir aux visiteurs un accompagnement répondant aux standards professionnels, affirme-t-on.

KHENCHELA. DSA

Lancement prochain des travaux d'ouverture de 150 km de pistes agricoles

Les travaux d'ouverture de 150 km de pistes agricoles seront prochainement lancés dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mercredi auprès du directeur par intérim des services agricoles, Tahar Messai. Le même responsable a précisé que les projets d'ouverture de ces pistes retenues pour la wilaya au titre du programme d'appui aux cultures stratégiques mobilisent une enveloppe financière de plus de 5 millions DA. La même source a ajouté que ces projets de pistes profiteront aux investisseurs de 15 périmètres agricoles de la zone Sud de la commune de Babar et aux céréaliculteurs de la plaine de la commune de R'mila. L'opération a été divisée en cinq lots pour permettre aux entreprises de réalisation de livrer ces projets dans les plus proches délais et mettre ces pistes à la disposition des agriculteurs avant la prochaine saison hivernale, a indiqué la même source. Un autre programme d'ouverture de 165 km de pistes agricoles a été inscrit au titre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales dans les différentes communes de la wilaya et les procédures administratives et légales sont en cours en prévision du lancement des travaux. La concrétisation de ces projets facilitera l'accès aux exploitations agricoles et la mobilité de leurs agriculteurs, a-t-on indiqué.

ZONES D'ACTIVITÉS ET DE MICRO-ACTIVITÉS À TAFRAOUI

Avancement notable des travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement des zones d'activités et de micro-activités dans la commune de Tafraoui connaissent un avancement notable, dans le cadre des efforts visant à mettre à disposition le foncier économique destiné à l'investissement et à améliorer les conditions d'accueil des projets, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'Oran.

La même source a indiqué que le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a effectué, mardi, une visite dans ces deux zones, qui revêtent une grande importance en matière de disponibilité d'assiettes foncières destinées à l'activité économique. Il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'aménagement et des différents

réseaux en cours de réalisation, et a écouté des explications sur les différentes étapes de concrétisation de ces opérations.

Le même responsable a inspecté la zone de micro-activités de Tafraoui, qui s'étend sur une superficie de 5 hectares et comprend 48 lots. Le taux d'avancement des travaux y a atteint 60%, notamment pour la réalisation des réseaux d'assainissement et de raccordement au réseau d'eau, ainsi que d'autres travaux nécessaires à l'aménagement de la zone et à sa mise en conformité pour accueillir les activités économiques dans de bonnes conditions. Le wali a également inspecté la zone d'activités de Tafraoui, où il s'est enquis de l'état d'avancement

des travaux d'aménagement, dont le taux a atteint 95%.

Cette zone s'étend sur une superficie totale de 87 hectares, répartie en 159 lots, ce qui permettra de mettre à la disposition des investisseurs une importante assiette foncière et de favoriser l'implantation de nouveaux projets économiques dans la wilaya. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer l'attractivité de la wilaya d'Oran pour l'investissement, à travers la mise à disposition d'un foncier économique aménagé et la facilitation de la concrétisation des projets, contribuant ainsi à la création de richesses et d'emplois et au renforcement du tissu économique local.

SPORTS

IL A PRÉFÉRÉ L'ARGENT AU RÊVE EUROPÉEN

Boulbina, un choix qui interroge

Et si Adel Boulbina venait de faire le mauvais choix au mauvais moment ? Alors qu'une porte semblait s'ouvrir vers l'Europe avec l'intérêt du Havre, l'international algérien aurait finalement privilégié l'offre du club saoudien d'Al-Diriyah. Un choix financièrement compréhensible, mais sportivement beaucoup plus discutable.

À un âge où un jeune international doit avant tout penser à sa progression, l'opportunité de rejoindre le championnat de France ne se refuse pas forcément. La Ligue 1 aurait pu offrir à Boulbina une exposition autrement plus importante, un niveau de compétition supérieur et surtout une vitrine idéale pour continuer à s'imposer avec les Verts.

Le projet du Havre avait également un autre avantage : permettre au joueur de se confronter chaque semaine à des adversaires de haut niveau et de découvrir les exigences du football européen. Une expérience qui aurait pu accélérer sa progression et, surtout, lui ouvrir les portes d'autres clubs européens à moyen terme.

En choisissant l'Arabie saoudite, Boulbina fait certes le choix de la sécurité financière. Le football saoudien dispose aujourd'hui de moyens considérables et peut proposer des conditions contractuelles difficiles à égaler pour de nombreux clubs français. Mais à 22 ans, faut-il réellement privilégier le salaire au développement sportif ?



C'est précisément cette question qui risque d'alimenter les débats chez les supporters algériens. Car pour un jeune joueur qui vient de franchir le cap international, le plus important n'est peut-être pas de maximiser immédiatement ses revenus, mais de construire une carrière solide et ambitieuse.

L'exemple de nombreux joueurs africains montre d'ailleurs que l'Europe peut constituer un véritable accélérateur de carrière. Une expérience réussie en France aurait pu permettre à Boulbina de se faire remarquer par des clubs plus huppés et d'augmenter considérablement sa valeur sportive.

Bien entendu, le choix appartient au

joueur et à son entourage. Et rien ne garantit que l'aventure française aurait été couronnée de succès. Mais lorsqu'un jeune international algérien voit une possibilité de découvrir l'Europe, prendre le chemin le plus rémunérateur plutôt que le chemin le plus exigeant peut sembler être un pari risqué.

Boulbina n'a certainement pas fermé définitivement la porte à l'Europe. Mais il vient peut-être de repousser une occasion qui ne se représentera pas forcément dans les mêmes conditions.

L'argent peut attendre. Une fenêtre vers l'Europe, elle, ne reste pas toujours ouverte.

Hakim S.

MERCATO ESTIVAL

Plusieurs joueurs algériens changent de cap

Le mercato estival bat son plein et plusieurs joueurs algériens ont déjà officialisé leur avenir, aussi bien en Europe que dans les championnats arabes. Entre prolongations, retours dans d'anciens clubs et nouvelles expériences, cette période des transferts est particulièrement animée pour les internationaux et les jeunes talents algériens.

En France, Nabil Bentaleb a choisi la stabilité en prolongeant son contrat avec le LOSC Lille. De son côté, Ramiz Zerrouki effectue son retour au FC Twente aux Pays-Bas, un club qu'il connaît bien. Lyon accueille également Boudach, tandis que Titraoui rejoint le RC Lens pour poursuivre sa progression dans un championnat français toujours très attractif pour les joueurs algériens.

Le Mans FC s'est, lui aussi, montré actif sur le marché en recrutant trois joueurs algé-



Nadir Benbouali a signé chez les égyptiens de Pyramids FC

riens : Bilal Brahimi, Laroussi et Bourboue. En Norvège, Chia-kha s'installe définitivement à Rosenborg après son transfert. En Italie, Karim Zedadka rejoint Empoli, en deuxième division, alors que Dorval prend la direction de Catanzaro, également en Serie B. En Espagne, Zidane évoluera

avec Leganés, lui aussi en deuxième division.

Les mouvements ne se limitent toutefois pas au continent européen. Les championnats arabes attirent également plusieurs joueurs algériens. En Égypte, Bekrar rejoint Al-Ahly, tandis que Benbouali s'engage avec Pyramids FC. Au Qatar,

le dossier de Adam Ounas est à distinguer de celui d'Ismaël Bennacer, annoncé du côté d'Al-Gharafa, avec une situation encore en attente de confirmation définitive.

En Arabie saoudite, plusieurs Algériens vont découvrir un nouveau défi. Boulbina rejoint Al-Diriyah, tandis que Bendebka s'engage avec Al-Hazem. Belaïd prend, quant à lui, la direction d'Al-Taâwoun. Enfin, Tougaï quitte l'ES Tunis pour rejoindre Al-Ahly Tripoli en Libye.

Ces nombreux mouvements témoignent de la présence croissante des joueurs algériens sur différents marchés. Entre les grands clubs européens, les formations de deuxième division et les championnats arabes, les prochaines semaines permettront de suivre l'évolution de ces nouvelles aventures et leur impact sur la carrière des joueurs concernés.

H. S.

LIGUE 1 FRANÇAISE Entame idéal pour Gouri et l'OM

L'Olympique de Marseille a idéalement lancé sa saison de Ligue 1 française en s'imposant largement face à Strasbourg (4-0) vendredi soir au Stade Vélodrome. Une victoire éclatante marquée par le doublé de l'international algérien Amine Gouri, incontestable homme du match.



Dès le retour des vestiaires, Amine Gouri a pris les choses en main pour dynamiter la rencontre. Sur un service de Gomes à la 46e minute, l'attaquant algérien a d'abord débloqué le tableau d'affichage, avant de doubler la mise un peu plus de vingt minutes plus tard en transformant un penalty avec sang-froid (68e). Cette nouvelle prestation de haut vol lui permet de gonfler des statistiques déjà très flatteuses, portant son bilan total à 23 réalisations en 43 apparitions, toutes compétitions confondues, sous la tunique phocéenne. Cette belle soirée inaugurale a également mis en lumière son compatriote Himad Abdelli, aligné d'entrée de jeu par le staff. Le milieu de terrain de 26 ans a honoré sa troisième titularisation depuis son arrivée au club en janvier dernier. Forts de ce succès probant et rassurant devant leur public, les hommes de l'entraîneur Genesis peuvent désormais aborder la suite de la compétition avec le plein de confiance, avant un déplacement qui s'annonce palpitant du côté de Monaco la semaine prochaine.

EINTRACHT FRANCFORT

Chaïbi buteur en Coupe d'Allemagne

Pour son premier match officiel de la saison, l'Eintracht Francfort n'a fait qu'une bouchée de la modeste équipe de St Tonis (5e division) en s'imposant sur un score fleuve (11-0) lors des 32es de finale de la Coupe d'Allemagne, une démonstration parachevée par l'international algérien Farès Chaïbi. Vendredi soir, les Aigles ont livré un véritable festival offensif face à un adversaire largement dominé, un récit que Farès Chaïbi s'est chargé de clôturer avec brio. Entré en jeu au cours de la seconde période, le milieu de terrain algérien a scellé le score final à la 87e minute d'une superbe frappe décochée à l'entrée de la surface de réparation. Une entame de saison idéale et pleine de confiance pour la formation francfortoise, qui se tourne désormais vers le championnat avec un déplacement prévu samedi prochain sur la pelouse de l'Union Berlin, dans le cadre de la première journée de Bundesliga.

AL SHAMAL

Baghdad Bounedjah lance sa saison par un but

L'international algérien Baghdad Bounedjah a ouvert son compte de buts de la meilleure des manières lors de la reprise officielle de la saison 2026-2027 du championnat qatari. Vendredi soir, à l'occasion de la première journée de la compétition, son équipe d'Al Shamal se déplaçait sur la pelouse de la formation d'Al Arabi. Toujours aussi indispensable à la pointe de l'attaque, Bounedjah a su s'illustrer rapidement en trouvant le chemin des filets, prouvant ainsi sa forme et sa détermination pour cette nouvelle année sportive. Portant le brassard de capitaine, l'attaquant a inscrit le second but de son équipe à la 67e minute de jeu, sur un service de l'Espagnol Collado. Cette réalisation a scellé le score d'une rencontre particulièrement tendue, marquée notamment par l'expulsion de l'entraîneur adverse en fin de partie suite à ses contestations. Avec cette belle performance inaugurale, Bounedjah confirme d'emblée son statut de leader offensif sur lequel son club pourra compter tout au long de la saison. Pour rappel, lors du précédent exercice, l'ancien harrachi a inscrit 10 buts et délivré 4 offrandes en 20 matchs de championnat

L'ANCIEN BELOUZDADI S'EST DISTINGUÉ EN RUSSIE

Getafe et le Genoa passent à l'offensive pour Mohamed Azzi

Le marché des transferts commence à s'animer autour de Mohamed Azzi. L'international algérien de 24 ans suscite actuellement l'intérêt de plusieurs clubs européens, notamment en Espagne et en Italie. Selon les informations rapportées, Getafe et le Genoa auraient chacun formulé une proposition pour tenter de s'attacher les services du joueur de la formation russe du Dynamo Makhatchkala.

Les deux clubs auraient proposé une formule basée sur un prêt avec option d'achat. Une solution qui permettrait aux formations espagnole et italienne d'évaluer le rendement du joueur avant de décider d'un transfert définitif. Toutefois, cette approche ne semble pas correspondre aux intentions du Dynamo Makhatchkala.

Le club russe privilégierait en effet un transfert définitif et ne souhaiterait pas, pour le



moment, ouvrir la porte à un simple prêt. Les dirigeants seraient ainsi davantage disposés à étudier les offres permettant une vente directe du joueur. Cette position pourrait compliquer les négociations avec Getafe et le Genoa, mais elle ne ferme pas pour autant la porte à un accord.

La situation de Mohamed Azzi est d'autant plus intéressante que son profil attire également l'attention en Russie. Le CSKA Moscou aurait manifesté un intérêt pour le joueur, tandis que d'autres formations suivraient également son évolution. Une concurrence qui pourrait contribuer à faire monter les enchères autour du milieu offensif algérien.

À 24 ans, Azzi s'est progressivement imposé comme l'un des éléments importants du Dynamo Makhatchkala depuis son arrivée. Il figure notamment parmi les meilleurs réalisateurs de l'équipe, occupant la quatrième place au clas-

sément des buteurs du club depuis ses débuts sous ses couleurs.

Au-delà de ses buts, le joueur se distingue également par sa capacité à créer des occasions et à se montrer dangereux dans les phases offensives. Sa qualité de frappe constitue également l'une de ses principales armes, ce qui explique en partie l'intérêt qu'il suscite auprès de plusieurs clubs.

Reste désormais à savoir quelle sera la prochaine étape pour Mohamed Azzi. Entre les propositions de Getafe et du Genoa, l'intérêt du CSKA Moscou et la volonté du Dynamo Makhatchkala de privilégier une vente définitive, le dossier pourrait rapidement évoluer. La fin de l'été s'annonce donc particulièrement intéressant pour le joueur algérien, qui pourrait franchir un nouveau cap dans sa carrière européenne.

Hakim S.

INTÉGRATION RÉUSSIE POUR TITRAOUI AU RC LENS :

« J'ai l'impression d'être là depuis longtemps »

Le milieu de terrain international algérien, Yacine Titraoui, vit des débuts idéaux sous ses nouvelles couleurs du RC Lens. Récemment vainqueur de la Supercoupe de France face au Paris Saint-Germain, le joueur a exprimé son immense joie et sa satisfaction quant à son adaptation rapide au

sein du club artésien, tout en rendant un bel hommage aux supporters algériens.

Fraîchement arrivé au RC Lens, Yacine Titraoui n'a pas perdu de temps pour marquer les esprits et garnir son palmarès. L'international algérien a en effet soulevé son premier trophée avec la formation nordiste dès l'entame de la saison,

à l'issue d'une victoire de prestige contre le Paris Saint-Germain (1-0). Un accomplissement majeur qui vient couronner sa toute première apparition officielle sous le maillot sang et or.

Dans une déclaration accordée à beIN Sports, le jeune milieu de terrain est revenu sur ces succès retentissant. "Je suis très heureux

de remporter ce premier titre avec Lens lors de mon tout premier match", a-t-il confié avec enthousiasme. Il a également tenu à souligner l'exigence de cette rencontre et la solidité de son équipe : "Ce fut un début encourageant après beaucoup de travail et de grands efforts. Le match n'a pas été facile, mais l'équipe a su garder sa concentration et a bien géré la rencontre. Au final, nous avons été couronnés par ce titre."

Outre cette réussite sportive, Titraoui s'illustre par une intégration humaine éclair. L'ancien joueur du Paradou AC se sent déjà comme chez lui dans le nord de la France et n'a pas tari d'éloges sur l'ambiance qui règne au sein du vestiaire.

"Ici à Lens, je me sens très à l'aise et je n'ai trouvé aucune difficulté à m'adapter. Nous sommes comme une seule famille, et j'ai l'impression d'être là depuis longtemps", a-t-il expliqué.

Malgré ce départ tonitruant, le joueur garde la tête sur les épaules et reste conscient des exigences du haut niveau. "Je dois encore travailler et persévérer afin d'apporter davantage à l'équipe", a-t-il souligné, affichant une belle maturité et une grande détermination pour la suite de la saison.

Enfin, Yacine Titraoui a profité de l'occasion pour adresser un message touchant aux supporters algériens, toujours présents pour soutenir leurs représentants à travers l'Europe. "Le peuple algérien est partout, et c'est une fierté pour nous de les trouver partout où nous allons. Nous espérons toujours les rendre fiers de nous", a-t-il conclu.

JS EL BIAR

Karim Aribi et Toufik Moussaoui, renforcent les rangs du promu

La JS El Biar, nouvellement promue en Ligue 1 Mobilis de football, poursuit activement son recrutement en vue de la nouvelle saison en s'offrant les services de deux joueurs chevronnés : l'attaquant international Karim Aribi et le gardien de but Toufik Moussaoui. Agé de 32 ans, Karim Aribi possède un parcours particulièrement riche. Originaire de Réghaïa, l'avant-centre a débuté dans les catégories seniors au NARB Reghaïa avant de poursuivre sa formation à la JSM Béjaïa. Il a ensuite évolué au CA Batna et au CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie en 2017. Son passage au DRB Tadjenanet, lors de la saison 2018-2019, constitue un tournant dans sa carrière : il y inscrit notamment dix buts en championnat. Ses performances lui ouvrent les portes de l'Etoile du Sahel. Avec le club tunisien, Aribi s'illustre notamment sur la scène continentale et devient meilleur buteur de la Ligue des champions africaine avec 11 réalisations lors de la campagne concernée. Il remporte également la Coupe arabe des clubs en 2019. En 2020, l'attaquant rejoint le Nîmes Olympique et découvre le football professionnel français. Après son expérience en France, il effectue son retour au CR Belouizdad en 2022, avant de poursuivre sa carrière en Arabie saoudite avec Al-Qadsiah puis Ohod. En 2024, il revient en Algérie sous les couleurs du MC Oran, puis rejoint Al-Talaba en Irak. Il a finalement choisi la JS El Biar durant l'été 2026, pour accompagner le club dans son accession historique en Ligue 1. International algérien, Aribi compte également une sélection avec l'équipe nationale A et plusieurs apparitions avec la sélection A'. Son expérience internationale et ses passages à l'étranger constituent l'un de ses principaux atouts pour la JS El Biar. Dans les buts, la JS El Biar mise sur un autre joueur expérimenté avec Toufik Moussaoui. Le gardien a commencé sa carrière professionnelle au NA Hussein Dey avant de passer par l'USM Chéragâ et la JS Haï El Djabel. C'est toutefois au Paradou AC qu'il va véritablement s'imposer au plus haut niveau, entre 2015 et 2020. Moussaoui rejoint ensuite le CR Belouizdad en 2020. Avec le Chabab, il enrichit son palmarès de deux titres de champion d'Algérie, en 2021 et 2022, ainsi que d'une Supercoupe d'Algérie. Après une courte expérience à l'étranger durant la saison 2022-2023, il retrouve le Paradou AC. En 2024, le gardien s'engage avec le MC Alger, avec lequel il décroche un nouveau titre de champion d'Algérie et une Supercoupe. Il est ensuite prêté au Paradou AC pour la saison 2025-2026. Son départ du MCA a été officialisé en juillet 2026 dans le cadre d'une résiliation à l'amiable. Moussaoui compte également une apparition avec l'équipe nationale d'Algérie. Il avait été convoqué auparavant avec la sélection A' et avait fait ses débuts internationaux en amical face à l'Arabie saoudite, en 2018. Avec Aribi dans le secteur offensif et Moussaoui dans les cages, la JS El Biar s'attache donc les services de deux joueurs aguerris au moment d'aborder la Ligue 1 Mobilis. Le nouveau promu recevra l'Olympique Akbou pour le compte de la première journée de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi 28 août à 21h00.

MC ALGER/DERNIERS RÉGLAGES AVANT LA LIGUE DES CHAMPIONS

Ben Yahia face à de gros défis !

Malgré l'activité importante de la direction du MC Alger durant le mercato estival, l'effectif actuel semble encore avoir besoin de quelques ajustements avant d'aborder la Ligue des champions africaine avec une confiance totale.



Le match amical face à Al Sadd a notamment mis en évidence plusieurs points à améliorer, particulièrement au niveau de la défense, de la création offensive et des ailes.

Sur le plan défensif, le recrutement d'un défenseur central expérimenté apparaît comme une priorité. Les choix disponibles restent limités, tandis que l'absence de certains éléments importants réduit les solutions à la disposition de l'entraîneur. La situation du côté gauche demeure également un sujet de réflexion, en attendant de voir les solutions que la direction pourra apporter.

Offensivement, le MCA n'a pas encore réussi à combler le vide laissé par le départ d'El Arbi Tabti. Plusieurs dossiers restent par ailleurs ouverts, notamment ceux d'Adam

Ounas, Abdelrahim Deghmoum et Yassine Benzia, sans qu'une décision définitive n'ait encore été prise. L'échec du dossier Yousef Belaïli a également obligé la direction à revoir ses priorités sur le marché des transferts.

Dans le même temps, le staff technique de Ben Yahia mise sur l'intégration rapide des nouvelles recrues, à l'image du Burundi Moussi, ainsi que sur la progression de jeunes joueurs prometteurs comme Konaté et Kouhili. Ces profils représentent certainement des solutions intéressantes pour l'avenir, mais les supporters du Mouloudia attendent surtout des renforts immédiatement opérationnels, capables d'apporter une réelle plus-value dès les premières échéances.

Car en compétition africaine, élargir l'effectif ne suffit pas. Le MCA a besoin de joueurs capables de faire la différence dans les moments

importants, notamment face à des adversaires expérimentés et dans des rencontres où la moindre erreur peut coûter cher. La direction devra donc profiter des dernières opportunités du mercato pour répondre précisément aux besoins du staff technique. L'objectif ne doit pas être uniquement d'accumuler les recrues, mais de construire un groupe équilibré, capable de défendre avec solidité, de produire du jeu et surtout de convertir ses occasions.

Le rêve africain du Mouloudia passe ainsi par un effectif plus complet et plus compétitif. Entre l'urgence de renforcer la défense et la nécessité de trouver davantage de solutions offensives, les prochaines décisions de la direction seront déterminantes.

Hakim S.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

L'Algérie domine le Kosovo

La sélection algérienne des moins de 21 ans (U21) a battu celle du Kosovo 2-1, mi-temps (1-1) en match comptant pour la première journée du groupe B, du tournoi de football des Jeux méditerranéens Tarente-2026, disputé samedi au stade Giovanni-Paolo-II de Francavilla Fontana (Italie). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kohili (7e) et Tarzout (90+1) pour l'Algérie, et Grezda (29e) pour le Kosovo. Pour le compte du même groupe, l'Italie affrontera l'Albanie ce soir à 20h00. Lors de la deuxième journée prévue le 24 août, l'équipe algérienne dirigée par le sélectionneur Ibrahim Hemdani affrontera le pays hôte des JM-2026, l'Italie (20h00) avant de boucler la phase de poules le 26 août avec la troisième rencontre face à l'Albanie (20h00). Pour rappel, les deux premiers des groupes 1 et 2 se qualifieront pour les demi-finales.

COA-FAB

L'incompréhensible gestion du dossier Imane Khelif

L'affaire de la participation annoncée d'Imane Khelif aux Jeux méditerranéens de Tarente soulève des interrogations qui dépassent largement le simple cadre sportif. Selon les déclarations rapportées, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hamad, avait annoncé l'inscription de la boxeuse dans la délégation algérienne. Quelques jours plus tard, Imane Khelif affirmait pourtant qu'elle ne participerait pas à ces Jeux et surtout qu'elle n'avait été ni informée ni consultée sur cette inscription.

Plus troublant encore, la championne aurait indiqué avoir sollicité une bourse de préparation en vue de cette échéance, sans obtenir de réponse. Si ces déclarations sont exactes, elles révèlent une défaillance préoccupante dans la gestion d'une athlète de haut niveau.

La première question concerne naturellement la coordination entre le COA, la Fédération algérienne de boxe et l'athlète. Peut-on sérieusement inscrire une sportive à une compétition internationale sans s'assurer au préalable de son accord, de sa disponibilité et de ses conditions de préparation ? Une délégation sportive ne devrait pas être construite comme une simple liste administrative. Derrière chaque nom figurent un projet sportif, une préparation, des objectifs et, surtout, une personne directement concernée.

Dans cette affaire, le silence de la Fédération algérienne de boxe interpelle particulièrement. Une fédération est censée représenter et défendre les intérêts de ses athlètes, dialoguer avec eux

et assurer la transparence dans les décisions qui les concernent. Lorsqu'une athlète affirme publiquement n'avoir été informée ni par le COA ni par sa propre fédération, l'absence d'explications rapides et précises ne fait qu'alimenter le doute. Il serait toutefois prématuré de tirer des conclusions définitives sans entendre toutes les parties. Le COA et la Fédération algérienne de boxe doivent pouvoir présenter leur version des faits

et expliquer les éventuelles raisons administratives ou sportives de cette situation. Mais une chose demeure essentielle : la confiance ne peut exister sans communication, transparence et respect des athlètes. Cette affaire impose donc des explications claires. Au-delà du cas d'Imane Khelif, c'est la crédibilité de la gouvernance sportive algérienne qui se trouve questionnée.

H. S.

ATHLÉTISME

Sedjati et Triki brillent à Lausanne

Les athlètes algériens Djamel Sedjati et Yasser Mohamed Triki ont marqué de leur empreinte la 12e étape de la Ligue de diamant 2026, disputée ce vendredi à Lausanne (Suisse). Engagés face à une concurrence internationale redoutable, les deux hommes se sont hissés sur la deuxième marche du podium de leurs épreuves respectives, confirmant leur excellente dynamique de la saison.

SEDJATI S'ILLUSTRE SUR UN 800 M TRÈS RAPIDE

Sur la piste suisse, Djamel Sedjati a livré une prestation majuscule lors de la course du 800

mètres. L'Algérien s'est adjugé la deuxième place en coupant la ligne d'arrivée avec un temps de 1:42.31. Cette course spectaculaire lui a permis de réaliser sa meilleure performance de la saison, pulvérisant son précédent record annuel qui s'établissait à 1:43.19. Il se rapproche ainsi à grands pas de son record personnel absolu (1:41.46).

Dans cette épreuve particulièrement disputée, la première place est revenue au maître incontesté de la discipline, le Kényan Emmanuel Wanyonyi.

TRIKI À UN CENTI-MÈTRE DE L'OR AU TRIPLE SAUT

La belle soirée de

l'athlétisme algérien s'est poursuivie sur l'aire de saut. Dans le concours du triple saut, Yasser Mohamed Triki a démontré toute l'étendue de son talent en s'emparant, lui aussi, de la deuxième place du classement final.

L'athlète a fait preuve d'une grande régularité, réussissant une excellente marque mesurée à 17,43 m. La bataille pour la médaille d'or s'est jouée sur un infime détail : c'est finalement le Portugais Pedro Pichardo qui a arraché la victoire pour un triple centimètre, atterrissant à 17,44 m. L'italien Andy Hernandez Diaz a, quant à lui, clôturé ce podium très relevé avec un triple bond à 17,20 m.

PREMIER LEAGUE

Le champion en titre Arsenal balaye le promu Coventry City

Il n'y a pas eu de suspense à l'Emirates Stadium. Pour le tout premier match de la saison 2026-2027 de Premier League ce vendredi soir, le champion en titre Arsenal n'a fait qu'une bouchée du promu Coventry City (3-0).

Avec deux buts inscrits dans la première demi-heure par Kai Havertz et Bukayo Saka, suivis d'une réalisation de Martin Odegaard au retour des vestiaires, les Gunners de Mikel Arteta lancent parfaitement la défense de leur couronne. Si les Sky Blues de Frank Lampard se sont présentés sans complexe pour leur grand retour dans l'élite après vingt-cinq ans d'absence, ils ont très vite mesuré l'écart qui les séparait d'une machine londonienne parfaitement huilée. Sans même forcer son talent, Arsenal a d'emblée imposé une maîtrise collective étouffante, mettant la pression sur des visiteurs naïfs. La très active recrue grecque Christos Tzolis a d'ailleurs allumé la première mèche dès la cinquième minute avec un tir en forme de sérieux avertissement.

Asphyxié par le pressing des locaux, Coventry a logiquement craqué au quart d'heure de jeu. Profitant d'une excellente récupération haute du duo Tzolis-Calafiori, Kai Havertz est venu concrétiser la domination des siens.

Déjà buteur lors du récent Community Shield remporté face à Manchester City, l'attaquant allemand confirme sa grande forme en ce début d'exercice, pesant sans cesse sur la défense par ses décrochages et sa grande mobilité. Mis sur orbite, les



Londoniens ont pu dérouler leur partition. Moins de dix minutes plus tard, Bukayo Saka s'est chargé de faire le break de près, profitant d'un centre rasant de Tzolis mal négocié par le gardien adverse, Carl Rushworth. Face à cette supériorité évidente, seul le Français Loum Tchaoua a tenté de sonner la révolte côté Coventry en tentant un retourné acrobatique lointain juste avant la pause, sans pour autant attraper le cadre. Au retour des vestiaires, la physionomie de la rencontre n'a pas changé d'un iota. Toujours aussi en jambes, le capitaine Martin Odegaard a définitivement tué le suspense dès la reprise en exploitant une nouvelle erreur d'appréciation de Rushworth. Bien que le portier de

Coventry se soit ensuite rattrapé en sortant de belles parades devant Myles Lewis-Skelly et Tzolis, le mal était déjà fait. Sous les yeux de son dernier renfort défensif, Ezri Konsa, fraîchement présenté au public de l'Emirates, Arsenal a dominé tous les secteurs du jeu.

Toujours aussi rigoureux tactiquement, le récent finaliste de la Ligue des champions n'aura concédé que quatre tirs sur l'ensemble de la rencontre, dont un seul cadré facilement capté par David Raya. Déjà prêts à imposer leur loi, les Gunners s'offrent une entrée en matière idéale avant de passer des tests bien plus relevés lors des deux prochaines journées, face à Aston Villa puis Chelsea.

FINALE DU MONDIAL-2026

Leandro Paredes suspendu dix matches par la Fifa

Le milieu argentin Leandro Paredes a été suspendu dix matches par la Fédération internationale de football en raison des "incidents" survenus durant la finale de la Coupe du monde perdue contre l'Espagne (1-0 après prolongation), a annoncé vendredi la Fifa. Pour le même motif, son coéquipier Nahuel Molina a écopé de sept rencontres de suspension. "Conformément à l'article 69, alinéas 2a et 3 du Code disciplinaire, les suspensions de match sont reportées sur les prochaines rencontres des équipes représentatives concernées", a précisé la Fifa. Molina et Paredes avaient été impliqués dans une énorme échauffourée à la fin de la finale du Mondial, le 19 juillet au

MetLife Stadium d'East Rutherford, près de New York. Les incidents avaient démarré avec un coup donné par Molina au milieu espagnol Rodri. Paredes avait ensuite projeté au sol les Espagnols Eric Garcia, qu'il avait également saisi à la gorge, puis Gavi. La Fifa a aussi sanctionné d'un match deux autres joueurs, l'Argentin Thiago Almada et l'Espagnol Gavi, alors que Roberto Ayala, membre de l'encadrement de l'Albiceleste, sera suspendu trois matches.

A l'issue de la partie et du sacre mondial de l'Espagne, le sélectionneur de la Roja Luis De la Fuente avait dénoncé le comportement "inadmissible" des Argentins. La Fifa a également publié récemment des images de la caméra embar-

quée de l'arbitre de la finale Slavko Vinčič où on le voit interpellé la légende argentine Lionel Messi pour qu'il calme Leandro Paredes, déjà averti. "Messi, contrôle Paredes. Contrôle-le! Je ne veux pas l'expulser, il a déjà reçu un carton jaune", avait dit l'arbitre à l'octuple Ballon d'Or.

LA FÉDÉRATION ARGENTINE FAIT APPEL

Par ailleurs, la Fédération argentine de football (AFA) a été sanctionnée d'une amende de 321.000 dollars, dont une partie avec sursis, pour "infractions à l'article 13, alinéa 2c (Utilisation d'un événement sportif comme plateforme pour des manifestations de nature non sportive), à l'article 14, alinéa 5 (Comportement

inapproprié d'une équipe), à l'article 15 (Discrimination et incident à caractère raciste) et à l'article 17 (Ordre et sécurité lors des matches) du Code disciplinaire de la Fifa", a indiqué l'instance mondiale. La Fifa a ajouté qu'"en raison de l'infraction à l'article 15 dudit code, l'AFA est dans l'obligation de disputer ses deux prochains matches à domicile devant un nombre limité de spectateurs (50%)", l'une des deux rencontres étant assortie d'un sursis. Les joueurs argentins avaient notamment déployé sur le terrain, après leur qualification pour la finale aux dépens de l'Angleterre (2-1), une banderole proclamant que "les Malouines sont argentines". Archipel britannique situé à 600 km des côtes argentines, les Malouines, appelées Falkland en anglais, demeurent un sujet sensible dans les relations entre Londres et Buenos Aires, qui continuent de se disputer leur souveraineté.

En 1982, une guerre avait éclaté entre les deux pays à la suite de l'invasion argentine de l'archipel. Les forces britanniques avaient repris les Malouines après 74 jours de combats qui avaient fait 649 morts côté argentin et 255 morts côté britannique. La Fédération argentine a immédiatement annoncé faire appel de ces sanctions de la Fifa.

AC MILAN

Un "écusson-hommage" à Franco Baresi sur les maillots

Les maillots de l'équipe de l'AC Milan porteront, durant toute la saison 2026-27, un écusson rendant hommage à l'ancien capitaine de l'équipe Franco Baresi, décédé le mois dernier, a annoncé vendredi le club lombard. "Pensé à partir des messages des supporters rossoneri, cet écusson commémoratif accompagnera toutes les équipes du club tout au long de la saison 2026-27", a indiqué l'AC Milan dans un communiqué. L'écusson, blanc et rouge, est frappé du message "6 per sempre" (littéralement "6 pour toujours", mais aussi "tu es pour toujours"): "Il dit tout l'amour et l'affection du monde rossonero pour Franco Baresi, tout comme pour ce numéro magique qui dans l'histoire du Milan restera à jamais synonyme de capitaine, de fidélité et de légende", a expliqué le club aux 19 titres de champion d'Italie et sept Ligues des champions. Capitaine emblématique de l'AC Milan des années 1980 et 1990, Baresi est décédé le 31 juillet à l'âge de 66 ans. Considéré comme l'un des plus grands libéros de l'histoire, il a remporté six titres de champion d'Italie et trois C1 avec le Milan, le club où il fait toute sa carrière de joueur (1978-1997), avant d'entraîner ses équipes de jeunes et de faire partie de sa direction. L'AC Milan, 5e du dernier Championnat d'Italie et désormais entraîné par le Portugais Ruben Amorim, lance sa saison dimanche sur le terrain du Torino.

MLS

Lionel Messi écope d'une amende pour avoir giflé un adversaire

Tout Lionel Messi qu'il est, l'attaquant argentin se doit d'être exemplaire sur un terrain de football. C'est ainsi que la Pulga a été puni d'une amende dont le montant n'a pas été divulgué pour avoir giflé un adversaire lors du match de MLS opposant son club de l'Inter Miami à Philadelphie (2-2), mercredi. Lionel Messi a été puni d'une amende dont le montant n'a pas été divulgué pour avoir giflé un adversaire lors du match de MLS opposant son club de l'Inter Miami à Philadelphie (2-2), mercredi. La commission de discipline de la Ligue nord-américaine de football a puni la star argentine pour des coups portés avec les mains "au visage/à la tête/au cou d'un adversaire". C'est dans les dernières minutes du match, qui s'est déroulé dans un climat électrique, que Messi s'est approché de Quinn Sullivan, joueur de Philadelphie. Après un bref échange, l'octuple Ballon d'or et champion du monde 2022 a asséné un coup au visage de Sullivan, les deux joueurs se faisant face dans une posture de combat. L'arbitre, qui avait le dos tourné au moment des faits, est intervenu pour séparer les joueurs, mais n'a pas sorti de carton. Il a en revanche expulsé Cavan Sullivan, le frère cadet et coéquipier de Quinn, ainsi que le milieu de terrain italien de Miami, Yannick Bright, à la suite d'une autre échauffourée dans la surface de réparation de Miami pendant le temps additionnel. À l'occasion de ce match, Lionel Messi a inscrit son premier but depuis la mort de son père, Jorge Messi, le 8 août. Miami reste sur quatre matchs sans victoire et accuse un retard de sept points sur Nashville, leader de la conférence Est.

INTER MILAN

Curtis Jones, troisième joueur anglais recruté cet été

Après Djed Spence et John Stones, au tour de Curtis Jones: l'Inter Milan, champion d'Italie en titre, s'est offert vendredi son troisième joueur anglais en moins de trois semaines. "Jones a signé un contrat avec l'Inter le liant jusqu'au 30 juin 2031", a expliqué dans son communiqué le club lombard, grand favori à sa propre succession. Selon la presse italienne, l'Inter va déboursier 35 millions d'euros pour le milieu offensif. Formé à Liverpool, Jones, 25 ans, a disputé 228 matches et inscrit 22 buts pour les Reds, toutes compétitions confondues. Jones va retrouver à Milan deux compatriotes, arrivés de fraîche date en Lombardie, Djed Spence et John Stones. En fin de contrat avec Manchester City, son club depuis 2016, John Stones s'est engagé pour deux ans avec l'Inter. Membre de l'équipe d'Angleterre 3e du dernier Mondial, le défenseur central a été imité quelques jours plus tard par Spence, très en vue durant la Coupe du monde 2026. Pour recruter le latéral de Tottenham, l'Inter a déboursé 30 millions d'euros.

AHMED SALLAM, MEMBRE DU CONSEIL ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« Le dysfonctionnement budgétaire de Washington devient un risque mondial »

La dette nationale américaine, qui dépasse les 40 000 milliards de dollars, n'est plus seulement un chiffre astronomique dans les comptes du gouvernement fédéral. Elle est de plus en plus le symptôme d'un problème plus profond au cœur de la première économie mondiale.

Le défi va bien au-delà de la taille de la dette elle-même, soulevant des questions fondamentales sur la capacité du système politique américain à prendre des décisions budgétaires difficiles à long terme à un moment où les déficits structurels se creusent et où le coût du service de la dette augmente à un rythme sans précédent. L'importance de ce chiffre réside non seulement dans son ampleur, mais aussi dans la dynamique budgétaire qui le sous-tend. Le déficit fédéral devrait atteindre environ 1 900 milliards de dollars en 2026, soit 5,8 % du PIB. Le Bureau du budget du Congrès (CBO) dresse un tableau à long terme encore plus inquiétant, prévoyant que le déficit se creusera pour atteindre 3 100 milliards de dollars d'ici 2036, tandis que la dette publique devrait passer d'environ 101 % du PIB aujourd'hui à 120 % au cours de la prochaine décennie. Cela met en évidence un cercle vicieux de difficultés budgétaires croissantes : la dette n'est plus simplement la conséquence de déficits budgétaires persistants ; la hausse des coûts du service de la dette devient elle-même un facteur majeur d'aggravation des déficits. Le Bureau du budget du Congrès (CBO) prévoit que les paiements d'intérêts fédéraux nets dépasseront 1 000 milliards de dollars en 2026, contre environ 970 milliards de dollars en 2025, et



avoisineront les 2 100 milliards de dollars d'ici 2036. En pourcentage du PIB, ces paiements devraient atteindre 4,6 %, contre 3,3 % aujourd'hui. Cela représente une ponction croissante sur les ressources publiques qui pourraient autrement être consacrées à des investissements à long terme dans les infrastructures, l'éducation, les technologies et d'autres secteurs productifs.

LES PROBLÈMES BUDGÉTAIRES ALOURDISSENT LE FARDEAU DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les États-Unis ne risquent pas de se trouver dans l'incapacité d'honorer leurs obligations financières à court terme. Ils émettent la monnaie dans laquelle leur dette est libellée et bénéficient du marché des titres du Trésor le plus vaste et le plus liquide au monde, ainsi que du rôle central du dollar dans le système financier international. Le problème le plus immédiat n'est donc pas un défaut technique, mais le coût sans cesse croissant du maintien de la trajectoire budgétaire actuelle en

l'absence de réformes significatives. Au fond, il s'agit autant d'une crise de gouvernance et de volonté politique que d'un défi économique. Des questions budgétaires très sensibles, comme le plafond de la dette, la politique fiscale et les programmes de dépenses obligatoires, sont de plus en plus devenues des instruments de pression politique dans la lutte partisane acharnée qui oppose républicains et démocrates. Faute de volonté politique pour mettre en œuvre des mesures difficiles et potentiellement impopulaires – qu'il s'agisse d'augmenter les impôts ou de limiter les dépenses fédérales –, les problèmes budgétaires fondamentaux continuent d'être reportés, alourdissant ainsi le fardeau des générations futures. Selon les politiques actuelles, la dette publique devrait atteindre 175 % du PIB d'ici 2056.

POURQUOI LE RESTE DU MONDE DEVRAIT-IL S'EN INQUIÉTER ?

La réponse réside dans le rôle unique du dollar au sein du système financier international. Il n'est pas simplement la

monnaie des États-Unis ; c'est la principale monnaie de réserve et une pierre angulaire de la finance mondiale.

Les données du Fonds monétaire international montrent que le dollar représente toujours plus de 57 % des réserves de change officielles mondiales. Par conséquent, toute variation significative des coûts d'emprunt ou des conditions financières des États-Unis peut rapidement se répercuter sur les marchés mondiaux via les taux d'intérêt, les rendements obligataires, les taux de change et les flux de capitaux. Les marchés émergents et les économies en développement sont particulièrement vulnérables à ces répercussions. Lorsque les rendements des bons du Trésor américain et autres actifs refuges augmentent, le coût du financement extérieur pour les économies émergentes s'accroît. Leurs monnaies peuvent subir une dépréciation durable, tandis que le coût du service de la dette libellée en dollars augmente. Les gouvernements, déjà confrontés à de fortes contraintes budgétaires, pourraient par conséquent être contraints de consacrer des ressources limitées au service de la dette plutôt qu'à l'investissement dans les infrastructures, la santé et l'éducation. Dans le même temps, les prédictions d'un effondrement imminent du dollar sont largement exagérées. Certes, des efforts internationaux croissants sont indéniablement déployés pour diversifier les réserves de change et développer l'utilisation des monnaies locales dans les échanges bilatéraux. Le scénario le plus plausible n'est donc pas un effondrement soudain du dollar, mais une transition progressive vers un système monétaire international plus diversifié et de plus en plus multipolaire.

QUELLES LEÇONS LES ÉCONOMIES ARABES ET AFRICAINES PEUVENT-ELLES TIRER ?

Si ces développements constituent une épreuve fiscale et politique majeure pour Washington, ils offrent également une leçon importante aux économies arabes et africaines : la stabilité économique ne peut dépendre excessivement d'une seule source de financement ni de l'hypothèse que des conditions financières mondiales favorables persisteront indéfiniment. Pour ces économies, le renforcement de la résilience exige des réformes structurelles plus profondes, notamment la diversification des partenariats économiques et financiers extérieurs, l'expansion de la production nationale, la stimulation des exportations et la mise en place de réserves budgétaires et financières plus solides capables d'absorber les chocs externes découlant de la hausse des taux d'intérêt et de la volatilité des taux de change. En conclusion, le franchissement du seuil des 40 000 milliards de dollars de dette américaine représente bien plus qu'un record qui fait la une des journaux. Il s'agit d'un signal d'alarme quant aux contraintes croissantes qui pèsent sur la gestion budgétaire de la première économie mondiale. Si Washington continue de reporter les décisions structurelles difficiles, les conséquences de l'impasse politique pourraient s'étendre bien au-delà des frontières américaines. L'économie mondiale pourrait, à terme, en subir les conséquences par une plus grande volatilité financière, un durcissement des conditions de financement et des chocs économiques récurrents. Note de la rédaction : Ahmed Sallam est un ancien sous-secrétaire du Service d'information de l'État égyptien et membre du Conseil égyptien des affaires étrangères.

Par Ahmed Sallam, ex-sous-secrétaire du Service d'information de l'État égyptien et membre du Conseil égyptien des affaires étrangères

LE MAE Russe Lavrov

« La France arme et finance directement des groupes armés au Sahel »

Lors d'une conférence de presse avec son homologue ghanéen, Sergueï Lavrov a dénoncé « l'implication directe de troupes ukrainiennes et de la France aux côtés des terroristes au Sahel ». Défendant la légalité des opérations de l'Africa Corps, le ministre russe a réitéré « le soutien de Moscou à la sécurité africaine ». Pour le chef de la diplomatie russe « une campagne de terrorisme d'État est menée contre les États du Sahel avec la participation de l'Ukraine », a déclaré, lors de sa tournée africaine, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue de ses entretiens à Accra, avec son homologue ghanéen, Samuel Okudzeto Ablakwa, en commentant les activités de l'Africa Corps du ministère russe de la Défense en Afrique. Selon lui, ceux qui organisent et financent depuis l'étranger les opérations de groupes armés illégaux dans la région ne font pas simplement appel à des mercenaires ukrainiens, mais à des militaires, ce qui

est préoccupant.

« LES MENACES TERRORISTES EN AFRIQUE SONT ORCHESTRÉES PAR LES ÉTATS QUI NE PARVIENNENT PAS À ACCEPTER LA PERTE DE LEUR INFLUENCE COLONIALE »

Sergueï Lavrov a également souligné que les menaces terroristes en Afrique sont orchestrées par les États qui ne parviennent pas à accepter la perte de leur influence coloniale sur le continent africain. D'après lui, ce n'est un secret pour personne que la France s'en charge, en collaborant directement avec des groupes armés illégaux, en les armant, les finançant et les encadrant. Dans le même temps, le chef de la diplomatie russe a souligné que l'Africa Corps opère sur une base légale, en réponse aux demandes officielles des gouvernements légitimes des pays africains, et qu'il accomplit les missions que ces gou-



vernements légitimes confient aux unités russes, notamment celles visant à repousser les attaques terroristes. Pour renforcer la sécurité, la coopération de tous les États de la région est indispensable. Répondant à une question posée par une correspondante de RT en français, Maryam Feudjio, concernant la sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest, Sergueï Lavrov a souligné la nécessité d'une coopération entre tous les pays de la

région, y compris les membres actuels de la CEDEAO et les États de l'Alliance des pays du Sahel. Selon lui, Moscou salue vivement la volonté du président ghanéen, John Dramani Mahama, de normaliser les relations entre ces deux organisations, et se tient prêt, selon lui « à apporter son soutien au rétablissement et à la normalisation des relations entre les membres de la CEDEAO et de l'Alliance des États du Sahel ». Le ministre russe des

Affaires étrangères a rappelé à cet égard sa tournée en Afrique, au cours de laquelle Moscou avait insisté sur « la nécessité de résoudre de nombreux problèmes créés artificiellement et d'instaurer une coopération positive et constructive ». Il a également annoncé la signature d'un protocole d'accord entre la Russie et la CEDEAO, notamment, cite-t-il dans le domaine de la sécurité.

R. I.

SABOTAGE NORD STREAM

Moscou critique vivement Donald Tusk

Le Kremlin a dénoncé la position du Premier ministre polonais, estimant qu'elle revient à banaliser une attaque contre une infrastructure énergétique majeure de l'Europe.

Moscou souligne que Nord Stream contribuait à la sécurité énergétique du continent, tandis que l'enquête allemande continue de viser plusieurs ressortissants ukrainiens concernés. Le Kremlin a vivement réagi le 21 août aux déclarations du Premier ministre polonais, Donald Tusk, sur le sabotage des gazoducs Nord Stream. La veille, le chef du gouvernement polonais avait estimé que l'Allemagne ne devait pas poursuivre les personnes soupçonnées d'avoir participé aux explosions de septembre 2022. « Je ne changerai pas d'avis sur ce point et je considère que ceux qui ont construit ce gazoduc devaient avoir honte, et non ceux qui l'ont mis hors service », a déclaré Donald Tusk. Il a également rappelé que Varsovie s'était opposée dès le départ au projet Nord Stream, que la Pologne considérait comme un facteur de dépendance de l'Europe au gaz russe. Ces déclarations surviennent quelques jours après l'arrestation en Croatie, le 19 août, du ressortissant ukrainien Volodymyr Z., identifié par plusieurs médias comme Volodymyr Jouravliov et recherché par l'Allemagne dans le cadre de l'enquête sur le sabotage. À Moscou, les propos du Premier ministre polonais ont suscité une vive incompréhension. « Si M. Tusk soutient de tels actes



de sabotage terroriste, cela ne peut susciter que stupéfaction et incompréhension », a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Les autorités russes qualifient les explosions d'« acte de sabotage terroriste contre les infrastructures énergétiques critiques de l'Europe ». Peskov a également rejeté les critiques adressées aux promoteurs de Nord Stream. Selon lui, les investissements consacrés au projet participaient à « l'avenir énergétique et à la compétitivité de l'économie européenne » et représentaient une contribution concrète à la sécurité énergétique du continent.

« DE FAUX DOCUMENTS POUR LOUER LE BATEAU ET TRANSPORTER LES EXPLOSIFS »

Nord Stream 1 et Nord Stream 2 avaient été construits pour acheminer directement du gaz russe vers l'Allemagne sous la mer Baltique. Le 26 septembre 2022, plusieurs explosions près de l'île danoise de Bornholm ont gravement endommagé trois des quatre

conduites. L'enquête allemande s'intéresse aujourd'hui à plusieurs ressortissants ukrainiens. Volodymyr Z. est soupçonné d'avoir fait partie du groupe qui aurait placé les explosifs sur les gazoducs à l'aide du yacht « Andromeda ». Un autre Ukrainien, Serhii Kouznetsov, avait déjà été arrêté en Italie en août 2025 avant d'être extradé vers l'Allemagne. Selon la version des enquêteurs allemands, « le groupe aurait utilisé de faux documents pour louer le bateau et transporter les explosifs jusqu'à la zone du sabotage ». La Russie a de son côté ouvert une procédure pour acte de terrorisme international. Moscou souligne avoir demandé à plusieurs reprises l'accès aux données relatives aux explosions, sans les obtenir, et critique depuis plusieurs années son exclusion des enquêtes menées en Europe. Moscou doute d'une opération menée sans soutien extérieur. Le cas de Volodymyr Z. est également directement lié à la Pologne. Le suspect avait déjà été interpellé dans le

pays en septembre 2025, mais un tribunal de Varsovie avait refusé son extradition vers l'Allemagne et ordonné sa libération le mois suivant. Moscou conteste par ailleurs la thèse selon laquelle une opération d'une telle ampleur aurait pu être réalisée de manière totalement autonome par un petit groupe de plongeurs. Les autorités russes soulignent la complexité technique du sabotage et estiment qu'une attaque contre une infrastructure stratégique située dans une zone étroitement surveillée aurait nécessité des moyens, une préparation et un soutien plus importants. Les déclarations de Donald Tusk surviennent ainsi au moment où l'enquête allemande continue de viser plusieurs ressortissants ukrainiens. Pour Moscou, la question ne se limite cependant pas aux exécutants présumés : les autorités russes réclament toujours davantage de transparence sur les circonstances de l'opération ainsi que sur l'ensemble des responsabilités derrière le sabotage du Nord Stream. **R. I.**

DÉSERTION DE SOLDATS UKRAINIENS PREND DE L'AMPLEUR

Elle a touché les militaires envoyés se former en Allemagne

Alors que les abandons de poste et les désertions se multiplient dans les rangs ukrainiens, le phénomène touche également les militaires envoyés à l'étranger. Lors de séjours en Allemagne, plusieurs centaines d'entre eux ont ainsi quitté leur unité, certains évoquant l'épuisement, le souhait de rejoindre leur famille ou des abus de leur hiérarchie. Plusieurs centaines de militaires ukrainiens auraient déserté alors qu'ils suivaient une formation sur des terrains militaires en Allemagne, et ce depuis 2022, rapporte le 20 août Die Zeit.

Les autorités allemandes ne communiquent pas officiellement le nombre de soldats ukrainiens ayant quitté leur unité pendant leur séjour dans le pays. Selon les informations recueillies par le quotidien allemand, environ 80 cas ont toutefois été recensés dans le seul Land de Saxe-Anhalt. À l'échelle de l'Allemagne, leur nombre atteindrait « plusieurs centaines ». La situation de ces militaires reste particulièrement complexe. Bien qu'ils ne souhaitent pas retourner en Ukraine en raison des combats et du risque de poursuites pénales, leur désertion ne leur permet pas

pour autant de régulariser leur séjour en Allemagne. Le ministère allemand de l'Intérieur a confirmé à Die Zeit que ces soldats ne pouvaient pas déposer de demande de titre de séjour. En Saxe-Anhalt, les autorités sont allées plus loin en donnant aux fonctionnaires la consigne explicite de rejeter ce type de demandes. Le journal allemand s'est entretenu avec plusieurs militaires ukrainiens ayant déserté. Leurs motivations diffèrent fortement. L'un d'eux affirme avoir subi des mauvais traitements de la part de sa hiérarchie. Deux autres expliquent avoir voulu rejoindre leurs familles installées en Europe. Un quatrième, qui avait passé 15 ans en prison en Ukraine pour meurtre, a considéré sa fuite comme une possibilité de commencer une nouvelle vie. La question de la désertion au sein des forces ukrainiennes dépasse cependant le cadre des formations organisées en Allemagne. En mai, le président russe Vladimir Poutine avait affirmé que le phénomène progressait à un rythme catastrophique et prenait, selon lui, une ampleur considérable. La BBC avait, de son côté, fait état d'un niveau record en octobre 2025, avec

21 000 départs des rangs de l'armée ukrainienne. L'état-major ukrainien avait néanmoins précisé que ce chiffre correspondait au nombre de rapports établis pour des absences non autorisées et non directement au nombre de militaires concernés. Quelques mois auparavant, Ukrainska Pravda avait indiqué, en citant les données du parquet général ukrainien, que près de 290 000 procédures pénales pour absence non autorisée et désertion avaient été ouvertes entre janvier 2022 et septembre 2025. Environ 235 600 concernaient des abandons de poste sans autorisation et près de 54 000 des désertions. Des commandants ukrainiens interrogés par Berliner Zeitung avaient avancé de multiples facteurs pour expliquer ce phénomène : épuisement des soldats, préparation insuffisante, désillusion, durée du service incertaine, faibles rémunérations, difficultés économiques, corruption ou encore déficiences du commandement militaire. Ils évoquaient également une perte de confiance envers certains responsables militaires, notamment lorsque leurs ordres entraînent de lourdes pertes. **R. I.**

INDUSTRIE UKRAINIENNE DES DRONES ET DES MISSILES La Russie détruit des cibles à Kiev et dans sa région

Lors d'une attaque combinée massive menée de nuit, l'armée russe a détruit des usines d'armement à Kiev, dont Antonov et Fire Point, ainsi que des réserves de carburant et de munitions dans la région de la capitale. Le ministère russe de la Défense a affirmé avoir ciblé exclusivement des infrastructures militaires.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les forces armées russes ont lancé une attaque combinée massive, à l'aide d'armes de haute précision et de drones, contre des entreprises de l'industrie militaire, des centres de transport et de logistique ainsi que des entrepôts ukrainiens, a rapporté le ministère russe de la Défense. L'attaque russe visait notamment des installations militaires à Kiev et dans sa région. Selon le communiqué, la frappe russe a touché, dans la capitale ukrainienne, l'usine « Fire Point », qui fabriquait des composants pour des drones et des missiles Flamingo, ainsi que l'entreprise « Antonov », produisant des drones de type avion à longue portée. En outre, l'attaque russe a visé le complexe commercial et logistique de la société « Ukrspetsystems », où étaient également fabriqués des composants pour drones, une usine d'assemblage de l'industrie aéronautique et un dépôt de munitions contenant des bombes aéroportées thermobariques M-900, des mines anti-chars et des munitions pour drones. Dans la région de Kiev, l'armée russe a frappé un centre de transport et de logistique à Martousovka, où étaient stockées et distribuées des marchandises à double usage, ainsi qu'un entrepôt de carburants et de lubrifiants à Brovary, qui abritait jusqu'à 8 000 mètres cubes de carburant destinés aux forces armées ukrainiennes. Par ailleurs, les forces armées russes ont frappé des entrepôts contenant du matériel militaire dans les ports de Tchernomorsk et de Ioujny, situés dans le sud de l'Ukraine. Le ministère russe de la Défense a souligné que les frappes ne visaient que des installations militaires et énergétiques ukrainiennes ainsi que les infrastructures qui y sont liées.

DÉFICIT EN MATIÈRE DE DÉFENSE AÉRIENNE

Depuis début août, l'Ukraine a cessé de communiquer le nombre de missiles lancés par la Russie qui ont été interceptés, ont rapporté Bloomberg et le Financial Times. Selon des responsables ukrainiens cités par les médias, cette décision a été prise pour des raisons de sécurité. Toutefois, la raison non officielle, mais néanmoins évidente, est l'incapacité de la défense aérienne ukrainienne à abattre les missiles russes. Le problème réside dans la pénurie catastrophique de missiles pour les systèmes de défense aérienne Patriot de fabrication américaine. Bien que Volodymyr Zelensky demande la fourniture de nouvelles munitions, ses alliés occidentaux se montrent de moins en moins disposés à lui apporter leur soutien sur cette question, notamment la Finlande et la Grèce. Les États-Unis ne semblent pas non plus disposés à fournir soit les missiles eux-mêmes, soit leurs plans : Donald Trump a d'abord évoqué la nécessité de reconstituer leurs réserves après les aides de plusieurs milliards accordées à Kiev, puis a exprimé ses craintes quant à un risque pour la sécurité nationale. **R. I.**

RENCONTRE À L'UNION AFRICAINE

La cause sahraouie et la sécurité continentale au menu des discussions

Le commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, a reçu vendredi au siège du Conseil de paix et de sécurité africain à Addis-Abeba, le représentant permanent de la République sahraouie auprès de l'UA et Ambassadeur en Éthiopie, Lamine Baali.

Les deux parties ont discuté de questions d'intérêt commun, notamment des derniers développements politiques et sécuritaires sur le continent et des moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux parties, de manière à contribuer aux efforts de l'Union africaine pour consolider la paix, la stabilité et le développement sur l'ensemble du continent. L'ambassadeur sahraoui a passé en revue les derniers développements concernant la cause sahraouie, soulignant le rôle central de l'Union africaine dans la défense des principes de la légalité internationale et du droit international, le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le règlement des conflits par des moyens pacifiques, conformément à l'Acte consti-



tutif de l'UA et ses décisions. Il a souligné les progrès accomplis par la cause sahraouie aux niveaux continental et international, insistant sur l'importance de poursuivre les efforts des institutions africaines compétentes pour défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les deux parties sont convenues de poursuivre les consultations et la coordination sur les questions d'inté-

rêt commun, face aux défis et aux crises croissantes qui menacent la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde. La réunion s'est déroulée en présence, outre l'ambassadeur de la République sahraouie, du conseiller de l'ambassade, Man Sidi Abdallah, ainsi que de responsables africains de la Direction africaine de la paix et de la sécurité.

R. I.

SÉNÉGAL

Dakar dénonce les sanctions américaines contre la CPI

Le gouvernement sénégalais a exprimé sa « profonde préoccupation » après les nouvelles sanctions annoncées le 18 août par les autorités américaines contre des responsables de la Cour pénale internationale (CPI), parmi lesquels le Sénégalais Abdoulaye Seye, membre du Bureau du Procureur et candidat présenté par Dakar à un poste de juge à la CPI. Le gouvernement sénégalais a réaffirmé, dans un communiqué son « soutien à la Cour pénale internationale »,

qu'il considère comme un « pilier essentiel » de la lutte contre l'impunité et « un instrument majeur de la justice pénale internationale ».

Dakar rappelle que le Sénégal a été le premier État à ratifier le Statut de Rome, texte fondateur de la CPI, et souligne son engagement de longue date en faveur de la juridiction internationale. Pour les autorités sénégalaises, toute mesure susceptible d'entraver l'indépendance, la sécurité ou l'exercice des fonctions des magis-

trats et personnels de la CPI risque de « fragiliser l'intégrité et le bon fonctionnement » de la justice pénale internationale. Le gouvernement a par ailleurs exprimé sa « pleine solidarité » à Abdoulaye Seye ainsi qu'aux autres responsables et personnels de la CPI visés par les sanctions américaines.

Il estime que l'exercice indépendant de fonctions judiciaires au sein d'une juridiction internationale ne doit pas exposer les personnes concernées à des pressions suscep-

tibles d'entraver l'accomplissement de leur mandat. Dakar a également réaffirmé son attachement au multilatéralisme, au respect du droit international et à l'indépendance de la justice internationale. Le Sénégal entend poursuivre ses consultations avec ses partenaires africains et internationaux afin de préserver l'intégrité, l'indépendance et le fonctionnement de la CPI. Enfin, le gouvernement sénégalais a appelé à privilégier le dialogue, le respect mutuel et la coopération internationale, au nom de la paix, de la justice et de la préservation de l'ordre juridique international. Vague massive de sanctions américaines contre la CPI. L'administration américaine a annoncé une vague massive de sanctions économiques et diplomatiques contre la Cour pénale internationale (CPI), culminant avec des mesures majeures adoptées le 18 août 2026. Prises en représailles aux poursuites de la Cour contre des dirigeants d'États non-membres — notamment le mandat d'arrêt de 2024 contre Benjamin Netanyahu —, ces sanctions gèlent les avoirs financiers et interdisent l'accès au territoire américain à 13 hauts responsables de l'institution.

Parmi les personnalités visées au sein de l'institution figurent la présidente de la CPI, Tomoko Akane, ainsi que la moitié de ses magistrats et procureurs adjoints, dont le magistrat sénégalais et premier substitut du Procureur au Bureau du Procureur.

R. I.

TANZANIE

Élaboration d'une feuille de route technologique nationale sur 25 ans

Le ministère tanzanien de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie a finalisé un projet de feuille de route technologique nationale visant à prévoir les besoins technologiques du pays au cours des 25 prochaines années, a déclaré un responsable jeudi. La feuille de route couvrira 13 secteurs et devrait orienter la recherche stratégique, l'innovation et l'investissement conformément aux priorités nationales de développement, a déclaré Ladislus Mnyone, directeur du département des sciences, des technologies et de l'innovation du ministère. Il a tenu ces propos à Tanga, ville côtière du nord du pays, lors d'une discussion sur la science, la technologie, les compétences et l'innovation. Mnyone a déclaré que ces domaines étaient transversaux et touchaient tous les secteurs de l'économie, nécessitant une approche coordonnée et stratégique. Il a déclaré que cette feuille de route aiderait le gouvernement et les autres parties prenantes à planifier les besoins technologiques à long terme, tout en orientant la recherche et l'innovation vers des domaines considérés comme essentiels au développement national. Mnyone a exhorté les parties prenantes

à privilégier les intérêts nationaux plus larges plutôt que de se concentrer sur les intérêts d'institutions ou de ministères individuels, affirmant que cela serait important pour la mise en œuvre de la Vision nationale de développement de la Tanzanie à l'horizon 2050. Il a également invité les parties prenantes à proposer des solutions aux défis rencontrés plutôt que de se contenter de formuler des plaintes, notamment des mesures concrètes que pourraient prendre le gouvernement, le secteur privé et d'autres parties prenantes afin de renforcer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation au développement. Le responsable a indiqué que les points de vue des parties prenantes seraient utilisés pour élaborer un document technique contenant des recommandations politiques et des mesures de mise en œuvre. Il a ajouté que le ministère avait finalisé le Plan directeur national pour la science, la technologie et l'innovation et mettait en œuvre une stratégie visant à impliquer les Tanzaniens vivant à l'étranger dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la technologie et de l'innovation.

R. I.

SOUTENU PAR L'ONU

Le Comité libyen « 4+4 » paraphe le projet final d'accord

Les membres du Comité libyen « 4+4 » ont paraphé un projet d'accord final lors d'une réunion à Tunis, la capitale tunisienne, visant à « lever les obstacles à la mise en œuvre de la feuille de route politique » facilitée par l'ONU et à « faire progresser le processus électoral du pays ». Dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a indiqué que les membres du comité avaient convenu de tenir une autre réunion en Libye avant la fin du mois d'août afin de finaliser les modalités de mise en œuvre de l'accord avant son annonce officielle. Cette décision fait suite à une série de réunions du comité, chargé de traiter des questions clés, notamment d'établir un cadre juridique applicable aux élections présidentielles et parlementaires et de prendre des dispositions relatives aux institutions électtorales, y compris la direction de la Haute Commission électtorale nationale. Le Comité « 4+4 », composé de quatre représentants de l'est de la Libye et de quatre de l'ouest, a été lancé par la MANUL comme mécanisme alternatif pour surmonter l'impasse politique après que la Chambre des représentants libyenne et le Haut Conseil d'État n'aient pas réussi à s'entendre sur la modification des lois électtorales et la nomination d'un nouveau conseil pour la Haute Commission électtorale nationale. En juillet, la MANUL a déclaré que le comité avait conclu ses discussions sur les questions en suspens et avait convenu de former un groupe de travail parmi ses membres, avec le soutien de la mission, pour préparer le texte final de l'accord.

R. I.

RD CONGO

Réception d'un premier lot de doses de vaccin contre Ebola

La République démocratique du Congo (RDC) a reçu vendredi le premier lot de doses de vaccin contre Ebola alors qu'elle intensifie ses efforts pour contenir l'épidémie en cours qui a infecté plus de 5 000 personnes et fait plus de 2 500 morts. Au total, 16 520 doses du vaccin Ervebo sont arrivées à l'aéroport international N'djili de Kinshasa, la capitale, selon le ministère de la Santé de la RDC. Le ministère a indiqué que 50 120 doses devraient arriver entre le 21 et le 24 août. L'Organisation mondiale de la santé et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont déclaré jeudi que le Groupe international de coordination pour la fourniture de vaccins avait approuvé une première distribution immédiate de 70 000 doses d'Ervebo suite à une demande du gouvernement de la RDC. Ervebo est homologué et recommandé pour les épidémies causées par le virus Ebola Zaïre, mais son efficacité contre le virus Bundibugyo, responsable de l'épidémie actuelle, reste incertaine. Sur cette allocation, 20 000 doses seront utilisées dans un essai clinique de phase 3 pour évaluer l'impact du vaccin contre le virus Bundibugyo, tandis que 50 000 doses sont destinées aux travailleurs de première ligne et aux professionnels de la santé. Les vaccins sont arrivés alors que la transmission reste active dans tout le pays.

R. I.

INSTITUTS D'ART

M^{me} Bendouda exige une réforme et une modernisation

En vue de la rentrée universitaire 2026-2027, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a effectué une visite d'inspection à l'Institut national de formation supérieure en musique « Mohamed Fawzi » et à l'École nationale supérieure des beaux-arts.

Cette visite de terrain a été l'occasion de souligner l'urgence de pallier les lacunes infrastructurelles et d'annoncer un vaste chantier de réforme pédagogique, visant notamment à intégrer les artistes professionnels expérimentés dans l'encadrement académique.

UNE INSPECTION RIGOREUSE DES INFRASTRUCTURES

Lors de sa tournée matinale jeudi dernier, la ministre a minutieusement examiné les installations pédagogiques, administratives et de service des deux institutions. Ayant relevé plusieurs dysfonctionnements, elle a fermement instruit les responsables de corriger ces anomalies dans les plus brefs délais. Mme Bendouda a rappelé que l'accueil des étudiants dans des conditions optimales est une responsabilité qui ne tolère aucune négligence. Soulignant le statut prestigieux de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, véritable miroir de l'art algérien ayant formé des générations de créateurs, elle a insisté sur l'obligation de préserver sa renommée. De nouvelles visites inopinées sont d'ores et déjà programmées pour vérifier l'application stricte des directives et garantir une rentrée sereine.

Ph: DR



LANCEMENT D'UN VASTE CHANTIER DE RÉFORME

Au-delà des préparatifs logistiques, la ministre a déclaré que la modernisation des instituts est indissociable d'une révision en profondeur des cursus. Lors d'échanges avec le corps professoral, elle a annoncé le lancement immédiat d'une réforme globale des programmes pédagogiques.

Cette démarche participative s'appuiera sur une évaluation objective des besoins actuels, tout en capitalisant sur l'expertise des enseignants et des praticiens, afin d'adapter les formations aux exigences contemporaines. Face au déficit d'encadrement spécialisé dans certains domaines artistiques, le ministère déploie une stratégie innovante. L'objectif est d'attirer des artistes et des créateurs dotés d'une riche expérience

professionnelle, même si ces derniers n'ont pas suivi les parcours académiques traditionnels.

VALORISATION DES PRATICIENS ET DES COMPÉTENCES DU TERRAIN

Des mécanismes institutionnels et juridiques flexibles seront mis en place pour intégrer ces talents dans le processus d'enseignement.

Cette ouverture permettra aux étudiants de bénéficier d'un apprentissage enrichi par l'expérience du terrain.

En parallèle, une refonte de la formation des formateurs assurera la création d'un pont durable entre le savoir académique classique et la pratique artistique professionnelle, garantissant ainsi le renouvellement et l'excellence de l'encadrement.

Programme Cinéma du jour

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
13h00 La fin d'Oak Street
15h30 Marius et le Royaume des mers
17h30 Spider-Man
20h30 Insidious

Salle Ibn Zeydoun - Beta (Riyad El Feth - Alger)
13h00 La fin d'Oak Street
15h00 Spider-Man
18h00 Insidious
20h30 La fin d'Oak Street

Salle de cinéma Cosmos - Alpha (Riyad El Feth - Alger)
11h00 Marius et le Royaume des mers
13h00 Insidious VO
15h00 Spider-Man VOSTFR
18h00 Vaiana
20h00 Insidious
21h50 Spider-Man

Salle de cinéma Cosmos - Beta (Riyad El Feth - Alger)
11h00 Spider-Man VO
13h45 Spider-Man
16h30 Spider-Man
19h15 Spider-Man VOSTFR
22h00 La fin d'Oak Street

Cinéma TMV Centre commercial Garden City (Chéraga - Alger)
11h00 Vaiana
13h23 Insidious
15h50 Marius et le Royaume des mers
17h45 La fin d'Oak Street
20h15 Spider-Man

FORUM CULTUREL INTERNATIONAL DE L'ENFANT À MOSCOU

Six jeunes talents représentent l'Algérie

Le Palais des Pionniers de la jeunesse à Moscou a donné le coup d'envoi, jeudi dernier, de la 5ème édition du Forum culturel international de l'enfant. L'Algérie y marque une présence qualitative grâce à une délégation de six jeunes prodiges, prêts à faire rayonner le patrimoine et la culture nationale sur la scène internationale.

Âgés de 12 à 17 ans, conformément aux critères de l'événement, ces jeunes représentants algériens sont les brillants lauréats du concours "Lionceaux de la Culture", dans la catégorie "Jeunesse de la Création". Ils excellent dans des domaines artistiques et littéraires très variés, allant du roman à la nouvelle, en passant par la poésie, le théâtre, la musique et les arts plastiques.

Cette participation s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir les talents émergents, à les encourager et à les accompagner dans leur parcours créatif, tout en prouvant le potentiel de cette nouvelle génération.

Véritable carrefour d'échanges, le forum offre un espace unique d'interaction entre des enfants du monde entier.

C'est une opportunité précieuse pour ces jeunes d'acquérir de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres visions créatives, et de promouvoir la richesse culturelle et patrimoniale de l'Algérie.

Dans cette optique de repré-

sentation nationale, la délégation algérienne a tenu à mettre en valeur l'authenticité de son identité culturelle.

Les jeunes participants ont arboré avec fierté des tenues traditionnelles telles que le Karakou, la Melhfa Chaouia et la Kamizoura, suscitant la curiosité

et l'admiration du public. Pour parfaire cette immersion, ils ont également partagé des dattes et des pâtisseries traditionnelles, offrant ainsi un bel aperçu de la générosité et des spécificités de la gastronomie algérienne.

Il convient de souligner l'envergure de cette 5ème édition,

qui rassemble près de 1800 enfants représentant 89 régions de la Fédération de Russie ainsi que 17 pays étrangers.

Parmi eux, on compte quatre nations arabes : l'Algérie, le Sultanat d'Oman, la Libye et l'Égypte.

Tout au long de l'événement, les participants profiteront d'un

programme riche comprenant des ateliers de formation, des conférences et des "master class" dans diverses disciplines artistiques, couronné par des représentations culturelles des délégations et la remise de prix aux lauréats des initiatives culturelles russes.

CINÉMA

Le film "Niu Lai" secoue le box-office chinois

"Mauvais", "brouillon" mais "humain", le film à petit budget "Niu Lai" fait sensation dans les

cinémas chinois, après avoir été abondamment moqué en ligne pour ses graphismes. Le film est l'oeuvre d'une mère et son fils, qui l'ont animé image par image pendant cinq ans et ont composé la bande originale, selon les médias locaux. Il raconte la relation d'un veau, nommé Niu Lai, avec sa mère. "Niu Lai", soit "Voici la vache", a rapporté environ 7.000 yuan (890 euros) la première semaine suivant sa sortie le 5 août. Puis, favorisé par un bouche-à-oreille contre-intuitif, il a atteint 33,06 millions de yuan (4,2 millions d'euros) au box-office chinois, selon la plateforme de billetterie Maoyuan. Il est "si mauvais qu'il en devient génial", commente Caelan Moriarty, musicien américain de 25 ans travaillant en Chine. "Je me rends bien compte que c'est mauvais, mais il y a du coeur là-dedans, alors on ne peut pas détester ça", explique Caelan Moriarty, impressionné par le fait que les auteurs "n'aient pas utilisé d'intelligence artificielle, qu'ils aient pris le temps". Le film est rapidement devenu viral sur les réseaux sociaux en raison de ses graphismes 3D anguleux, dignes d'un vieux jeu vidéo, et de ses dialogues étranges. Pour ses amateurs, ces imperfections font tout son charme. "Ce



n'est pas parfait. Mais c'est justement parce que ce n'est pas parfait que c'est bien, ça montre que c'est profondément humain (...) et je pense que c'est pour ça que ça marche", estime M. Moriarty. Stella Xing, étudiante, a regardé le film à Pékin après avoir vu des "memes", images humoristiques en ligne. "Même si c'est assez brouillon, il y a tellement de détails marrants, comme la façon dont (Niu Lai) marche par exemple", décrit-elle. "C'est hilarant et ça donne envie aux gens d'aller le voir". Dans certaines salles obscures pékinoises, les affiches dessinées à la main représentant une vache bipède à gros sourcils voisinent avec celles de l'un des blockbusters du moment.

PRODUITS DÉRIVÉS

"Niu Lai" n'a pas eu droit à une campagne marketing conventionnelle, mais certains ont flairé le bon filon en voyant enfler le phénomène sur les réseaux sociaux. La plateforme de e-commerce Taobao propose désormais des produits dérivés à l'effigie du bovin jaune, des T-shirts, des figurines ou encore des caleçons. Un fabricant a dit avoir commencé à vendre des porte-clés "Niu Lai". L'oeuvre donne à voir "quelque chose qui diffère des productions soignées et sophistiquées auxquelles nous sommes habitués", analyse Pan Wang, professeure associée à l'université australienne de Nouvelle-Galles du Sud.

"C'est un peu comme manger des céréales raffinées tous les jours et, d'un seul coup, des plus grossières, pour changer: le contraste en lui-même est rafraîchissant", poursuit-elle. "Son côté brut, son absurdité et son imperfection font partie de son charme". De manière générale, les films d'animation gagnent en popularité dans la deuxième économie mondiale. Plus soigné que "Niu Lai", le blockbuster chinois "Ne Zha 2" a dépassé l'an dernier le film Disney "Vice-Versa 2" pour devenir le film d'animation le plus lucratif de l'histoire du cinéma, selon les médias chinois.

Recette du jour



Poulet Crispy et Tagliatelles Alfredo

Ingrédients pour 4 personnes:

- 400 g Aiguillettes de poulet
- 500 g Tagliatelle
- 40 g Parmesan râpé
- 200 ml Crème liquide
- 60 g Chapelure panko
- 2 pièces Ail
- 1 Œuf
- 2 traits Huile d'olive
- 2 pincées Sel & poivre

Préparation de la recette

1. Découpez aromatiques. Faites bouillir une casserole d'eau salée pour cuire les tagliatelle.

Épluchez et hachez l'ail.

2. Crème de la crème. Chauffez une sauteuse ou une poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y suer l'ail 1 à 2 min en remuant. Versez ensuite la crème (cf. quantité), salez, poivrez. Portez à frémissements puis, coupez le feu.

3. Trempette. Versez la chapelure panko dans un bol. Cassez et battez l'œuf (cf. quantité) dans un autre avec 3 càs* d'eau, salez et

poivrez. Vous pouvez remplacer l'œuf par un yaourt. Trempez le poulet dans l'œuf battu puis dans la chapelure. 4. Aller-retour. Chauffez une autre poêle à feu moyen avec un filet d'huile d'olive. Faites-y cuire le poulet pané 3 min par face, jusqu'à ce qu'il soit doré et chaud à cœur. Si besoin, baissez le feu en cours de cuisson pour éviter que ça ne brûle. 5. Sauce Alfredo. Plongez les pâtes dans l'eau bouillante pendant 3

min. Conservez une louche d'eau de cuisson. Égouttez les pâtes et plongez-les dans la crème puis, versez l'eau de cuisson et le parmesan dans la sauteuse. Remuez à feu doux jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse et enrobe bien les pâtes. 6. Creamy chicken. Servez le poulet pané avec les tagliatelles Alfredo et parsemez d'herbes fraîches si vous en avez !



Gâteau du Jour

Gâteau nuage chocolat

Ingrédients pour 8 personnes :

Le biscuit

- 3 œufs (3 blancs + 2 jaunes)
- 100 g de sucre de canne
- 15 g de fécule de maïs
- 30 g de farine de riz
- 30 g de cacao non sucré

La mousse

- 170 g de chocolat noir
- 5 blancs d'œufs

Matériel

- batteur électrique
- moule à charnière de 20 cm de diamètre
- Rhodoïd
- papier sulfurisé

PRÉPARATION.

Préchauffez le four à 180 °C

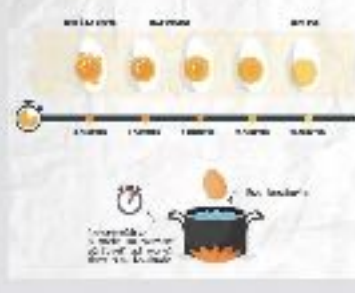


(Lr. 6). Montez les 3 blancs d'œufs en neige en versant petit à petit le sucre de canne. Incorporez ensuite les jaunes. Tamisez la fécule de maïs, la farine et le cacao. Ajoutez-les délicatement au mélange précédent.

Découpez une feuille de papier sulfurisé du diamètre de votre moule et déposez-la dans le fond de ce dernier sans le beurrer. Versez la préparation. Enfouissez pour 15 min. À la sortie du four, ne démoulez pas le gâteau. Faites fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Montez les 5 blancs d'œufs en neige et incorporez le chocolat noir. Placez un film Rhodoïd sur les parois internes du moule et versez la mousse sur le gâteau refroidi. Laissez reposer 4 h au réfrigérateur. Passez une lame de couteau entre le moule et le Rhodoïd afin de décoller le gâteau des parois. Ouvrez la charnière et retirez le film.

Conseil du jour

DURÉE DE CUISON POUR LES ŒUFS



Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.

Il apaise le cuir chevelu sensible.

Il se débarrasse de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.

Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir !

Pourquoi faut-il faire une cure détox ? Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».

Il y a 5 organes émonctoires : le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.



Astuce du jour:



utilisations méconnues du papier d'aluminium

- Débarrassez les rouilles qui se fixent sur des objets métalliques (robinet, tuyau, ...) avec du papier d'aluminium.

- Aiguiser vos ciseaux avec du papier d'aluminium.

- Pour boucler les cheveux avec du fer à lisser, il n'y a pas meilleur allié. - Le papier d'aluminium peut aussi être utilisé pour nettoyer les bijoux en argent.

CITATION DU JOUR

« L'échec est l'épice qui donne sa valeur à la réussite. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
DIMANCHE 23 AOÛT 2026 - PRIX : MACEBANA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 17H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

El Zaeme de Dilmi, favori logique

Comme à l'accoutumée 13 coursiers de 3 ans et plus pur arabe s'aligneront ce dimanche sous les ordres du starter à l'hippodrome de Laghouat pour prendre part au prix Macebana retenu en la circonstance pour servir de support au pari tiercé, quarté et quinté sur une distance de 1 400 mètres, une épreuve de qualité modeste, il faut en convenir car elle mettra aux prises des coursiers qui n'ont pas été vus à leur avantage durant les meetings précédents. Aussi aucun favori ne se détache du lot, d'autant que l'on a relevé, dans les précédentes courses, la participation d'un grand nombre de chevaux qui traversent une mauvaise passe, et ces derniers seront présents en force, de ce fait il ne restera sur le papier pas grand monde pour espérer former la bonne combinaison qui risque d'aboutir sur de gros rapports PMU et pourquoi pas une cagnotte et pour cause tous les paramètres convergent vers cette option. Il faudra à cet effet prendre compte de ces paramètres ; à savoir la forme présente, la prédilection au parcours du jour et la qualité des partenaires chargés de défendre leurs chances. L'épreuve reste ouverte aux chevaux n'ayant pas cumulé la somme de 71 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026, avec une surcharge de 1 kg par tranche de 14 000 DA cumulés en gains et places depuis la même date d'effet de la condition de la course.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. HAMAM.** Il a terminé 7ème lors de son dernier essai, mais vu la qualité du lot présent et la monte du jour ce mâle alean de 5 ans, mérite une belle place sur le podium.
- 2. AMIRAT EL HIDHAB.** Manque visiblement de métier.
- 3. HANDASAT EL MESK.** Totalisant autant d'échecs, cette vieille jument de 10 ans, n'aura pas la tâche facile dans cette course.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HADEF	1	HAMAM	R. BAGUIRA	57	3	A. NASRI
HARAS ROUH ERIF	2	AMIRAT EL HIDHAB	T. BAGUIRA	56	9	A. BENGANA
T. AIDA	3	HANDASAT EL MESK	K. ATTIA	56	6	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	4	BARIHANE	M. SENOUCI	55	13	PROPRIÉTAIRE
A. BENSALAH	5	FENANT	S. BENYETTOU	55	1	M. BENDJELLALI
A. ZEDIK	6	HAMDA	M. SEMMAHI	55	7	A. BENGANA
MT. CHAOUCHE	7	EL ZAEME DE DILMI	T. MEGOUCI	55	8	L. BENSaad
SY. BENAMAR	8	CHAKIF	AB. SEMGHOUNI	55	11	M. BENDJELLALI
A. TALEB	9	ZAHRANE	B. GACEM	54	10	B. GACEM
A. CHETTIH	10	JALNAR	A. ATTIA	53	5	PROPRIÉTAIRE
A. BENHORMA	11	OUATI	D. BAGUIRA	53	12	CH. AIDA
MED BENSaad	12	CHAMIZA	AB. SEMAHI	53	4	L. BENSaad
HARAS ROUH ERIF	13	GAMRET EL DJANOUB	D. BOUBAKRI	50	2	A. BENGANA

- 4. BARIHANE.** Rien de probant à son actif.
- 5. FENANT.** Retiré de la course pour non qualification.
- 6. HAMDA.** Cette jeune pouliche de 3 ans, elle vient de réaliser une belle opération, lors de sa dernière sortie 3ème sur 1100 mètres même cette fois elle visera une place, en bon rang à l'arrivée.
- 7. EL ZAEME DE DILMI.** Vu l'équilibre des forces, ce mâle alean de 8 ans, par son expérience, sur les pistes logiquement une place lui est réservée sur le podium.
- 8. CHAKIF.** Ce jeune poulain de 3 ans, vient d'être classé parmi les premiers des battus pour sa première tentative, il devrait logiquement améliorer son classement.

- 9. ZAHRANE.** C'est vrai qu'il est absent, depuis presque un an, mais il faudra l'avoir à l'oeil car ses meilleurs essais sur des parcours comme celui du jour.
- 10. JALNAR.** Très chuchoté par son entourage ce jeune coursier de 4 ans, il peut venir chambouler l'arrivée.

- 11. OUATI.** Au-dessous du lot.
- 12. CHAMIZA.** Excellente en dernier lieu où elle a terminé 5ème sur la même distance du jour, elle fera partie des candidats les mieux placés pour obtenir un accessit.
- 13. GAMRET EL DJANOUB.** Retirée de la course, pour non qualification.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. EL ZAEME DE DILMI - 6. HAMDA - 1. HAMAM - 12. CHAMIZA - 8. CHAFIK

LES CHANCES

9. ZAHRANE - 10. JALNAR

La corniche oranaise supérieure s'illumine à l'énergie solaire



La corniche supérieure d'Oran s'est dotée de nouveaux candélabres alimentés à l'énergie solaire, dans le cadre du programme d'entretien périodique et de modernisation du réseau d'éclairage public, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération a été mise en œuvre par les équipes de l'établissement public de wilaya chargé de la réalisation et de la maintenance de l'éclairage public, " ARMI-SOU ", indique la même source. Elle a porté sur l'installation, le long de cet important axe routier et

touristique de la wilaya, de candélabres équipés de lampes alimentées par des panneaux solaires. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser et à développer le réseau d'éclairage public, tout en favorisant le recours aux énergies renouvelables et en rationalisant la consommation d'électricité, explique-t-on encore. Elle devrait également contribuer à améliorer la qualité de l'éclairage sur la corniche supérieure et à renforcer les conditions de sécurité des usagers de cet axe, particulièrement fréquenté.

Métaux précieux : l'or atteint son plus haut niveau depuis 3 mois

L'or s'apprêtait vendredi à enregistrer une troisième semaine consécutive de gains, porté par un dollar affaibli. A 11h01 GMT, l'or au comptant progressait de 1,5 % à 4.587,23 dollars l'once, après avoir touché plus tôt 4.601,29 dollars, son plus haut niveau depuis le 15 mai. Les contrats à terme américains gagnaient 1,6 % à 4.645 dollars. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant avançait de 2 % à 69,48 dollars l'once, le platine de 2,5 % à 1.873,58 dollars et le palladium de 1,2 % à 1.349,58 dollars.

Canada: un avion atterrit en urgence sur une route, un mort

Une personne a été tuée jeudi dans la province canadienne de Colombie-Britannique (ouest) lorsque sa voiture a été percutée par un avion ayant atterri en urgence sur la route, a-t-on indiqué vendredi auprès de la gendarmerie. Cet avion, un appareil Beechcraft, a atterri en urgence sur un boulevard de la localité de Prince

George, à environ 700 kilomètres au nord de Vancouver. "Deux véhicules ont été impliqués" dans la collision et un "occupant de l'un de ces véhicules" a été tué, a indiqué la gendarmerie royale du Canada (GRC). Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent l'avion, endommagé, immobilisé sur le bord de la route.

Tragédie à Mostaganem : Un jeune homme meurt noyé à la plage interdite de Kef El Asfar

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont mis fin à l'angoisse des recherches ce samedi aux alentours de 12h35, en réussissant à repêcher le corps sans vie du jeune disparu. Aussitôt après l'opération d'extraction, la dépouille de la victime a été transférée vers le service des urgences de l'hôpital local de Sidi Lakhdar pour les procédures d'usage. L'alerte initiale avait été donnée la veille, vendredi soir, vers 20h45, déclenchant immédiatement les opérations de recherche. Le drame s'est déroulé au niveau d'une plage formellement interdite à la baignade, caractérisée par une mer particulièrement agitée, ce qui a rendu la tâche des secouristes difficile. Afin de retrouver le jeune homme, la Protection civile a dû mobiliser d'importants moyens humains et matériels. Le dispositif de secours déployé sur les lieux comprenait un effectif de 24 éléments tous grades confondus, dont quatre plongeurs spécialisés et dix agents saisonniers. L'équipe a été appuyée dans sa mission par l'utilisation d'un canot pneumatique ainsi que d'une ambulance. Cet incident dramatique vient tristement rappeler l'importance du respect des consignes de sécurité et l'interdiction de se baigner dans les zones non surveillées.

Saisie massive de produits pyrotechniques à Chlef à l'approche du Mawlid

La police de Chlef, par le biais de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Ben Souana, a réussi à déjouer une importante tentative de commercialisation illégale de produits pyrotechniques. Dans le cadre d'un plan de sécurité préventif et dissuasif mis en place à l'approche de la fête du Mawlid Ennabaoui, les forces de l'ordre ont exploité des renseignements faisant état du transport d'une grande quantité de ces marchandises vers la wilaya. Suite à la mise en place d'un dispositif sécuritaire minutieux, ils ont intercepté un véhicule de tourisme avec à son bord deux individus, découvrant ainsi une cargaison de 34 383 unités de pétards, feux d'artifice et fumigènes de différentes tailles, ainsi que des bougies, des lanternes et des



bâtonnets d'encens. Les deux suspects interpellés lors de cette opération ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes du tribunal de Chlef afin de faire face aux procédures légales qui s'imposent. Cette intervention s'inscrit dans les efforts continus de la sûreté de wilaya visant à lutter contre le trafic et l'utilisation dangereuse des

produits pyrotechniques en cette période de l'année. En réprimant ce commerce informel, les autorités souhaitent avant tout préserver la sécurité des citoyens, en particulier celle des enfants souvent victimes d'accidents, et garantir que les célébrations du Mawlid se déroulent dans un climat sûr et serein.

Incendie dans un appartement à Aïn Témouchent : trois personnes blessées



Un violent incendie s'est déclaré ce samedi en début d'après-midi dans la cuisine d'un appartement situé au premier étage d'un immeuble de la commune d'Ouled Boudjemaa, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Le sinistre a fait trois blessés, âgés de 54 à 95 ans, souffrant de brûlures à des degrés divers. Parmi les victimes, l'une a été grièvement touchée et présente des brûlures du troisième degré sur l'ensemble du corps. Les éléments de la Protection civile sont rapidement intervenus aux alentours de 12h45 pour circonscrire les flammes et maîtriser l'incendie. Les secouristes ont prodigué les premiers soins aux victimes sur les lieux de l'incident avant de les évacuer en urgence vers l'hôpital local pour qu'elles y reçoivent des soins approfondis. Afin de mener à bien cette opération d'extinction et de sauvetage, d'importants moyens ont été déployés, incluant la mobilisation de trois camions anti-incendie et de trois ambulances.

Le virus du Nil occidental présent dans 12 pays européens

Douze pays en Europe ont signalé des cas de virus du Nil occidental cette année, a indiqué vendredi le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), plaidant pour le renforcement des mesures de contrôles sur le continent. Le virus du Nil occidental (ou West Nile Virus) est un arbovirus principalement transmis par des moustiques pouvant provoquer des atteintes neurologiques chez l'homme. Ses symptômes ressemblent à ceux de la grippe, mais dans certains cas plus graves il peut entraîner des comas et des méningites. Parmi les pays concernés figurent l'Albanie, l'Autriche, la France, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Macédoine du Nord, la Roumanie et la Serbie, avec 99 régions signalées. "La propagation de la transmission du virus du Nil occidental, de même que celle d'espèces invasives de moustiques montre que l'Europe doit renforcer ses

capacités de contrôles contre les moustiques", a indiqué dans un communiqué Celine Gossner, experte de l'ECDC dans les maladies liées à l'alimentation, l'eau et les zoonoses. "Pour un contrôle efficace des moustiques, nous avons besoin d'une coopération étroite en Europe et d'une approche intégrée qui associe la surveillance des moustiques, la mobilisation des communautés, et des solutions ciblées de lutte incluant l'impact environnemental", a-t-elle ajouté. En Europe, la plupart des infections surviennent entre l'été et l'automne, avec un pic entre juillet et septembre. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il n'y a pas de vaccins ni de traitements pour ce virus. Il y a parallèlement une propagation des moustiques tigres en Europe qui transmettent la dengue et le chikungunya. Ils sont présents dans 16 pays européens, soit le double par rapport à il y a 12 ans, toujours selon l'ECDC.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'Aigle et la Corneille (4)





Dans la journée : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 74 %



Dans la nuit : Orages
Vent : 14 km/h
Humidité : 80 %

Dohr : 12h51
Assar : 16h33
Maghreb : 19h32
Îcha : 20h56

Lundi 11 Rabi' al-awwal
Sobh : 04h40
Chourouk : 06h13

GHRIEB TRANSMET LES SALUTATIONS ET LES ENCOURAGEMENTS DU PRÉSIDENT
TEBBOUNE AUX ATHLÈTES ALGÉRIENS À TARENTE

« Donnez le meilleur de vous-mêmes et représentez dignement l'Algérie »

Le Gouvernement compte sur
les athlètes algériens pour
hisser le drapeau national
aussi haut que possible dans
le ciel de Tarente à l'occasion
des JM 2026.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a quitté, hier, la République italienne à destination de l'Algérie, au terme d'une visite à Tarente au cours de laquelle il a représenté le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie officielle d'ouverture de la 20e édition des Jeux méditerranéens.

Arrivé vendredi à Tarente, dans le sud de l'Italie, le Premier ministre était accompagné du ministre des Sports, Walid Sadi. Il avait été accueilli à l'aéroport de Tarente-Grottaglie par l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi. Dans le cadre de cette participation, Sifi Ghrieb a pris part à la cérémonie d'accueil officielle organisée par le président de la République italienne, Sergio Mattarella, en présence de la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, en l'honneur des chefs de délégation participant à la cérémonie d'ouverture des Jeux méditerranéens. Le Premier ministre a ensuite assisté à la cérémonie officielle d'ouverture de la compétition, organisée au principal stade de Tarente, aux côtés du président italien et de plusieurs chefs d'État, de gouvernement et représentants des pays participants. En marge de cet événement, Ghrieb a également rencontré, les athlètes algériens engagés



dans cette 20e édition des Jeux méditerranéens. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Sports, Walid Sadi, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi, ainsi que du président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad. À cette occasion, le Premier ministre a transmis aux membres de la délégation sportive les salutations et les vœux de réussite du président de la République, tout en les exhortant à donner le meilleur d'eux-mêmes et à représenter dignement l'Algérie dans cette importante manifestation sportive régionale. La délégation algérienne participe à cette édition avec

248 athlètes, hommes et femmes, engagés dans 27 disciplines sportives, avec l'ambition de réaliser de bonnes performances et d'enrichir le palmarès national. Cette participation de haut niveau illustre également l'importance accordée par l'Algérie à sa présence dans les grands rendez-vous sportifs et diplomatiques méditerranéens, ainsi qu'à la consolidation des relations d'amitié et de coopération avec les pays de la région.

Sarah O.

EN PRÉVISION DES
PROCHAINES ÉLECTIONS

Le RND fait le ménage dans les structures locales

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a procédé à plusieurs changements à la tête de certaines structures de wilaya du parti, dans le cadre d'une démarche visant à renforcer et à réorganiser son implantation au niveau local.

La première série de changements concerne notamment les wilayas de Sétif, Bordj Bou Arréridj et Sidi Bel Abbès. À Sétif, Ismail Filali a été nommé secrétaire de wilaya du RND, en remplacement de Toumi Abdelghani. À Bordj Bou Arréridj, Harizi Sassi a été désigné à la tête de la structure locale du parti, en remplacement d'Ismail Ben Hamadi, sur décision du secrétaire général du RND. À Sidi Bel Abbès, le changement a également concerné la direction de wilaya, avec la nomination du parlementaire Mer au poste de secrétaire de wilaya, en remplacement de Bousmaha Yahiaoui, qui occupait cette fonction depuis près de cinq ans. Cette réorganisation intervient alors que les formations politiques commencent à se préparer aux prochaines échéances électorales locales, qui constituent un rendez-vous important pour les partis souhaitant renforcer leur présence au sein des Assemblées populaires communales et de wilaya. Dans ce contexte, les structures locales devraient jouer un rôle central dans la préparation de cette échéance, notamment à travers le renforcement de l'organisation interne, l'élargissement de l'implantation du parti et le maintien du contact avec les militants et les bases locales.

S. O.

LORS D'UN INCENDIE À BLIDA

8 bus détruits par les flammes et 90 sauvés par les pompiers

Un incendie s'est déclaré vendredi au niveau de bus se trouvant à l'extérieur d'une aire de stationnement, au lieu-dit Khazerouna, dans la commune et daïra de Béni Mered, dans la wilaya de Blida. Selon la Protection civile, l'intervention de ses équipes a permis de maîtriser le sinistre et d'empêcher sa propagation aux autres véhicules. Au total, 90 bus ont été sauvés tandis que huit autres ont été détruits par les flammes. Aucune perte humaine n'a été enregistrée dans cet incendie. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé quatre camions d'incendie et une ambulance.

L. Z.

MAWLID ENNABAWI

Le mardi 25 août journée chômée et payée

La journée de ce mardi 25 août en cours correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, a indiqué, hier, un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Selon la même source, « À l'occasion de la fête de l'El Mawlid Ennabawi et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 12 Rabi' el Aouel 1448 de l'Hégire, correspondant au 25 août 2026, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée ». Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », a ajouté la même source.

L. Zeggane

DRAME À SKIKDA

Un jeune homme perd la vie dans un puits à Aïn Kechra

Un tragique incident s'est produit dans la wilaya de Skikda, plus précisément au village d'El Hadj Ali dans la commune d'Oulad Bouballout (daïra d'Aïn Kechra), où un jeune homme de 23 ans a trouvé la mort à l'intérieur d'un puits. Les éléments de la Protection Civile sont intervenus aux alentours de 21h01 pour repêcher la victime du fond de ce puits rempli d'eau, d'une profondeur

d'environ 20 mètres. Cette opération délicate a nécessité la mobilisation d'importants moyens, dont trois plongeurs, la brigade de recherche et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP 21), un camion de sauvetage et une ambulance, avant que la dépouille du défunt ne soit transférée à la morgue de l'hôpital local après l'accomplissement des procédures légales.

R. S.

SOUS-RIRE

Arrestation d'un chauffeur de bus
à Tlemcen sous l'emprise de stupéfiants

